



Réserve Naturelle
BAIE DE L'AIGUILLON

Ministère de la Transition Ecologique

Direction de l'Eau et de la Biodiversité

Rapport d'activités 2023



Novembre 2023



Agir pour
la biodiversité

Réserves Naturelles Nationales de la baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime)

Rapport d'activités 2023

Novembre 2023

Rédaction : Louise FROUD, Régis GALLAIS, Hélène GOOSSENS, Jean-Pierre GUERET,

Photo de couverture : © RNN baie de l'Aiguillon _ Régis Gallais

PREAMBULE

Aire d'importance internationale pour l'hivernage et la migration de nombreux oiseaux d'eau, la baie de l'Aiguillon a été classée en Réserves Naturelles Nationales en 1996 pour la partie vendéenne et en 1999 pour la partie charentaise. L'Etat a confié la gestion de ces espaces à l'Office français de la biodiversité (OFB) et à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Bien que la baie soit protégée par deux réserves différentes, un seul plan de gestion (2013-2022) a été validé.

Le plan de gestion soit échu depuis fin 2022, la mise en œuvre s'est poursuivie en 2023, en accord avec les DREALs, dans l'attente de la validation du nouveau plan de gestion (2024-2033). Le présent document constitue le rapport d'activités pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023. Le temps de travail indiqué concerne cette période. Chaque action fait l'objet d'un bilan annuel et présente l'état d'avancement et les perceptives.

L'année 2023 a été marquée par l'évaluation du plan de gestion et la rédaction et les échanges autour du futur document pour la période 2024-2033.

Le plan de relance a permis une réflexion sur le plan d'interprétation de la baie de l'Aiguillon. Ce dernier a été présenté au élus et partenaires, un certain nombre d'actions s'engagent.

SOMMAIRE

PREAMBULE	2
SOMMAIRE	3
1. SUIVI ADMINISTRATIF ET GESTION DU PERSONNEL (MS)	7
MS1 – Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais poitevin	10
MS2 – Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin	10
MS3 – Suivre la convention de gestion des prés salés avec les DDTM 17 & 85	10
MS4 – Participer aux comités de pilotage « mizottes »	11
MS5 – Participer au comité de gestion du Parc Marin de l’Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	11
MS6 – Participer aux comités géographiques du Parc Marin de l’Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	11
MS7 – Participer au comité de pilotage de l’APPB de la pointe de l’Aiguillon	11
MS8 – Participer aux comités de pilotage des sites naturels du Marais poitevin (RNN, RNR, etc.)	11
MS9 – Participer au COPIL MAE « Marais poitevin »	12
MS10 – Participer à l’organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l’Aiguillon	12
MS11 – Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	12
MS12 – Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d’expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	12
MS13 – Encadrement des stagiaires et vacataires	13
MS14 – Formation du personnel de la réserve	13
MS15 – Réunion interne LPO	13
MS16 – Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	13
MS17 – Réunion interne OFB	14
MS18 – Assurer la rédaction du plan de gestion	14
MS19 – Réaliser l’évaluation du plan de gestion	14
MS20 – Assurer le suivi budgétaire des Réserves Naturelles	14
MS21 – Participer au conseil scientifique de la RNN	14
MS22 – Activer la procédure d’alerte et de gestion en cas d’urgence submersion	15
MS23 – Rédiger le règlement intérieur des locaux de la RNN	15
MS24 – Assurer le référencement informatique de toutes les archives de la RN afin de pouvoir les mobiliser rapidement en cas de besoin	15
MS25 – Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	15
MS26 – Rédiger du rapport annuel d’activités et de la base de données ARENA	15
MS27 – Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	16
MS28 – Participer aux autres politiques publiques de l’eau en bordure de la baie de l’Aiguillon	16
MS29 – Participer à l’application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d’Arçay	16

<u>MS30 – Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d’action de prévention des inondations (PAPI)</u>	<u>17</u>
<u>MS31 – Participer au comité de pilotage du site de la Prée Mizottière</u>	<u>17</u>
<u>MS32 – Participer à la rédaction et à l’application du plan de gestion de la Prée Mizottière</u>	<u>18</u>
<u>MS33 – Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur</u>	<u>18</u>
<u>MS34 – Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)</u>	<u>19</u>
<u>MS35 – Participer au Forum des Aires Marines Protégées</u>	<u>19</u>
<u>MS36 – Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France</u>	<u>19</u>
<u>MS37 – Participer aux réseaux locaux d’étude et de valorisation des zones humides</u>	<u>19</u>
<u>MS38 – Assurer des interventions en colloque, séminaire</u>	<u>19</u>
<u>MS39 – Participer à la rédaction d’articles scientifiques</u>	<u>19</u>
<u>MS40 – Rédiger des articles de vulgarisation</u>	<u>20</u>
<u>MS41 – Assurer une synthèse des données hydrauliques</u>	<u>20</u>
<u>MS42 – Participer à l’observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin</u>	<u>20</u>
<u>MS43 – Participer à l’Observatoire Patrimoine Naturel Littoral de Réserves Naturelles de France</u>	<u>20</u>
<u>MS44 – Mettre en place une convention avec l’EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques</u>	<u>21</u>
<u>MS45 – Préciser, si nécessaire, les limites du DPM</u>	<u>21</u>
<u>2. PRESTATION D’ACCUEIL ET D’ANIMATION (PA, CC)</u>	<u>22</u>
<u>PA1 – Réaliser des animations pédagogiques « grand public »</u>	<u>23</u>
<u>PA2 – Réaliser des animations auprès des écoles locales</u>	<u>24</u>
<u>PA3 – Réaliser des animations auprès d’organismes de formation aux métiers liés à l’environnement</u>	<u>25</u>
<u>CC1 – Entretien des sites d’observation ornithologique et du matériel d’information</u>	<u>26</u>
<u>CC2 – Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement</u>	<u>26</u>
<u>CC3 – Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication</u>	<u>27</u>
<u>CC4 – Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l’attention du grand public</u>	<u>27</u>
<u>CC5 – Etudier la faisabilité d’un point d’accueil de la RNN</u>	<u>28</u>
<u>CC6 – Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais poitevin)</u>	<u>29</u>
<u>CC7 – Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin</u>	<u>29</u>
<u>CC8 – Participer aux programmations des activités des OTSI locaux</u>	<u>29</u>
<u>3. PRESTATION DE CONSEILS, ETUDES ET INGENIERIE (EI)</u>	<u>30</u>
<u>EI1 – Suivi de la migration pré-nuptiale de la Barge à queue noire</u>	<u>31</u>
<u>4. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L’ENVIRONNEMENT (SP)</u>	<u>32</u>
<u>SP1 – Surveiller les activités de pêche maritime</u>	<u>33</u>
<u>SP2 – Adapter la réglementation maritime aux exigences d’un espace protégé</u>	<u>33</u>
<u>SP3 – Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l’Aiguillon</u>	<u>34</u>
<u>SP4 – Coordonner les différents services de l’OFB</u>	<u>35</u>
<u>SP5 – Assurer la police de la chasse en bordure de réserve</u>	<u>35</u>
<u>SP6 – Gérer (accompagner) les autorisations de travaux et d’activités</u>	<u>35</u>
<u>SP7 – Participer à la gestion des autorisations d’exploitation des cultures marines dans la RN</u>	<u>36</u>
<u>SP8 – Participer aux évaluations d’incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000</u>	<u>36</u>

SP9 – Proposer une stratégie d’action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	37
SP10 – Participer aux plans de contrôle départementaux	37
5. INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP,CI)	38
CI1 – Entretien des passages agricoles et voie d’accès	39
CI2 – Gérer le balisage réglementaire de la RN	39
IP1 – Permettre le nettoyage des concessions conchyliques abandonnées	39
IP2 – Surveiller l’application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	41
IP3 – Lutter contre l’installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	43
IP4 – Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons,...)	43
IP5 – Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l’ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)	44
IP6 – Tester des zones de non fauche le long des rigoles	44
IP7 – Assurer la maintenance de la protection de dunes de la pointe de l’Aiguillon	44
IP8 – Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l’Aiguillon	45
IP9 – Permettre le nettoyage des chardons	45
6. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS)	47
CS1 – Poursuivre l’inventaire de la faune benthique et assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l’évaluation des habitats littoraux - RNF	48
CS2 – Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes	48
CS3 - Suivre l’évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	48
CS5 - Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	49
CS6 - Suivre le dérangement des oiseaux d’eau	50
CS7 – Assurer le comptage mensuel des oiseaux d’eau	50
CS8 – Suivre l’évolution de la végétation des digues	53
CS9 – Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l’objet de programmes environnementaux	53
CS10 – Suivre la salinité	57
CS11 – Suivre la qualité de l’eau	57
CS12 – Suivre les débits	58
CS13 – Suivi de la progression sédimentaire	58
CS14 – Suivre photographiquement le paysage	58
CS15 – Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l’Œnanthe de Foucaud	58
CS16 – Suivre les populations de micro mammifères	59
CS17 – Inventorier les oiseaux nicheurs	59
CS18 – Suivre la migration pré-nuptiale du Courlis corlieu	60
CS19 – Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	60
CS20 – Suivre la migration post-nuptiale à la pointe de l’Aiguillon	60
CS21 – Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact	61
CS22 – Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	61
CS23 – Assurer le programme STOC - EPS	61

<u>CS24 – Assurer le programme « prairie de fauche » de l’OFB</u>	<u>61</u>
<u>CS25 – Assurer la réalisation du programme ACROLA</u>	<u>61</u>
<u>CS26 – Tester et assurer le programme Halte Migratoire</u>	<u>61</u>
<u>CS27 – Assurer un ILA « orthoptères »</u>	<u>61</u>
<u>CS28 – Suivre la population de Spartine anglaise</u>	<u>62</u>
<u>CS29 – Suivre les populations de moustique et l’impact des traitements</u>	<u>62</u>
<u>CS30 – Poursuivre l’inventaire de l’ichtyofaune</u>	<u>62</u>
<u>CS31 – Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles</u>	<u>62</u>
<u>CS32 – Poursuivre l’inventaire des arthropodes</u>	<u>62</u>
<u>CS33 – Inventorier les algues (macro & micro), mousses, lichens et champignons</u>	<u>62</u>
<u>CS34 – Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l’évaluation des habitats littoraux – RNF</u>	<u>63</u>
<u>7. LES ACTIVITES DE RECHERCHE (PR)</u>	<u>64</u>
<u>PR1 – Evaluer l’influence du bassin versant sur l’environnement côtier</u>	<u>65</u>
<u>PR2 – Modéliser le fonctionnement sédimentaire de la réserve naturelle</u>	<u>65</u>
<u>PR3 – Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique</u>	<u>65</u>
<u>PR4 – Evaluer la capacité du Marais poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés</u>	<u>65</u>
<u>PR5 – Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière</u>	<u>66</u>
<u>PR6 – Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l’Aiguillon</u>	<u>67</u>
<u>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</u>	<u>68</u>

1. *Suivi administratif et gestion
du personnel (MS)*

Les ressources humaines

Organismes gestionnaires :

La direction de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon (85 et 17) est assurée par Nathalie Franquet, Déléguée régionale Pays de la Loire de l'OFB. Elle est assistée dans cette mission par le Directeur Général de la LPO et par Alexis Martineau, responsable du service « Espaces protégés » de la LPO.

L'équipe sur site :

Régis Gallais occupe le poste de conservateur de la réserve naturelle partie vendéenne (OFB). Jean-Pierre Guéret est le conservateur de la partie charentaise de la réserve naturelle (LPO). Paméla Lagrange occupant le poste de Chargée de mission scientifique depuis juin 2020 a pris le poste de coordination scientifique à l'échelle de l'ensemble des réserves gérées par la LPO. Ce poste doit être renouvelé en début d'année 2024. Louise Froud (LPO) occupe un poste de garde technicienne en charge de l'organisation des suivis sur le site. Hélène Goossens (LPO) occupe le poste de Responsable pédagogique depuis février 2023 (qui fait suite au poste de Chargée de mission EEDD, depuis août 2021). Christophe Gillette (OFB), arrivé au sein de l'équipe en septembre 2022 au poste de garde technicien, est en charge de l'organisation des missions de police à l'échelle des sites cogérés par l'OFB en Sud Vendée ainsi que des actions de gestion et de mise en œuvre des protocoles. Il est aussi en charge de l'organisation des opérations suivis sur la réserve d'Arçay. Suite à ce recrutement, une réorganisation interne vise à ce que Régis Gallais assure le rôle de référent régional espace protégé pour l'OFB en plus de sa fonction de conservateur.

La figure 1 et le tableau 1 représentent la proportion moyenne du temps de travail des salariés de la réserve entre le 1^{er} octobre 2022 et le 30 septembre 2023.

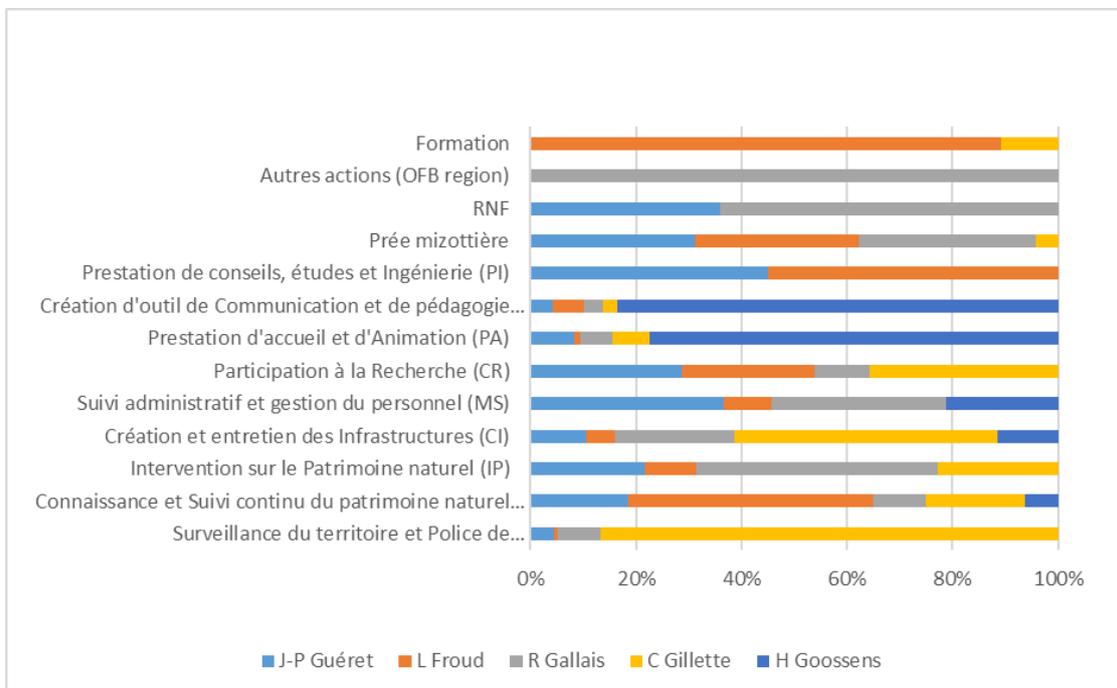


Figure 1 : Récapitulatif de l'activité du personnel de la réserve naturelle

	Surveillance du territoire et Police de l'environnement (SP)	Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel (CS)	Intervention sur le Patrimoine naturel (IP)	Création et entretien des Infrastructures (CI)	Suivi administratif et gestion du personnel (MS)	Participation à la Recherche (CR)	Prestation d'accueil et d'Animation (PA)	Création d'outil de Communication et de pédagogie (CC)	Prestation de conseils, études et Ingénierie (PI)	Prémiszottière	RNF	Autres actions (OFB region)	Formation	TOT
J-P Guéret	2,10	27,04	4,91	1,40	55,67	3,50	3,62	1,17	0,58	4,00	1,00	0,00	0,00	100,00
L Froud	0,39	67,69	2,21	0,72	13,94	3,06	0,59	1,56	0,72	4,00	0,00	0,00	9,10	100,00
R Gallais	3,85	14,43	10,40	2,99	50,29	1,26	2,70	0,98	0,00	4,31	1,78	2,64	0,00	100,00
C Gillette	41,57	27,35	5,21	6,56	0,00	4,35	3,07	0,74	0,00	0,55	0,00	0,00	1,10	100,00
H Goossens	0,00	9,19	0,00	1,51	32,35	0,00	34,22	22,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00

Tableau 1: Tableau récapitulatif de l'activité du personnel de la réserve naturelle (en pourcentage %)

Le bilan des actions réalisées est présenté en annexe 1 et 2.

Un CDD est venu compléter l'équipe :

- Audran CHENU (LPO) : du 20/02/2023 au 17/11/2023 a réalisé une synthèse bibliographique sur le dérangement en lien avec l'évolution de la réglementation ainsi qu'une mise à jour de la liste d'espèces de la réserve ;

Quatre stagiaires ont été accueillis :

- Ewen MURS, en stage de bac professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune du 17/10/2022 au 28/10/2022
- Charly GIMBRETEAU, en stage découverte, du 27 au 31 mars 2023
- Hannah METAIREAU, en stage de Master 1 sur le macrofaune benthique, du 17 avril au 13 juillet 2023 ;
- Anouk SAINT JALMES, en stage de découverte professionnelle (niveau licence), du 14 août au 31 août 2023 ;

Fonctions supports des organismes gestionnaires :

Les services départementaux de l'OFB (Vendée et Charente-Maritime) et les Brigades Mobiles d'Intervention de l'OFB (Nouvelle Aquitaine et Pays de Loire) participent en appui technique à la gestion de ce site tout en poursuivant leur mission régalienne de police de la Nature. Le tableau 2 récapitule la participation des différents services de l'OFB aux missions de la réserve naturelle. Cette participation s'élève à 8 jours/agent entre octobre 2022 et septembre 2023.

	Mission de police (en jours)	Mission technique (en jours)	Total général
SD Vendée	13	26	39
BMI	11	1	12
SD Charente-Maritime	0	22	22
Service technique (DR, DRAS)	0	15	15
TOTAL	24	64	88

Tableau 2 : Répartition de l'activité des différents services de l'OFB en baie de l'Aiguillon

La LPO France a apporté son soutien sur plusieurs missions ponctuellement cette année :

- La coordination, l'import des données de suivis et la création de modules d'import des données par la base de données Géonature, qui est commune aux réserves naturelles de Charente-Maritime et de Vendée. Elle est actuellement en cours de développement.

La LPO « Vendée », la LPO « Charente-Maritime », la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée participent de façon récurrente à certaines actions du plan de gestion comme les comptages mensuels et autres actions ponctuelles.

MS1 – Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais poitevin															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	6 j	RNN	Fct
<p>Régis Gallais fait partie de la CLE du Sage du Lay.</p> <p>Jean-Pierre Guéret fait partie du comité de bassin de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, en tant que personne qualifiée sur les oiseaux migrateurs. En 2023, il s'agit de 4 réunions des commissions planification, littoral, milieux naturels et 2 comités de bassin.</p>															

MS2 – Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	0,5 j / an	0	OFB	Fct
<p>Cette commission n'existe plus, l'EPMP en a repris les compétences.</p>															

MS3 – Suivre la convention de gestion des prés salés avec les DDTM 17 & 85															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	6 j	RNN	Fct
<p>Les deux AOT permettant de gestion des prés salés sont arrivées à terme et vont être renouvelés pour permettre d'encadrer la pratique de la fauche du pré salé en 2024. Rappelons que ces conventions confient par l'Etat la gestion agricole des prés salés à l'OFB. Elles permettent au gestionnaire d'attribuer les autorisations d'occupation temporaires du Domaine Public Maritime aux exploitants agricoles et de percevoir une redevance dont le montant est prioritairement destiné à la gestion des prés salés. Les sommes non dépensées au cours d'une année sont restituées à l'Etat. L'AOT 17 est renouvelé et l'AOT 85 est en cours de finalisation.</p> <p>Cette opération intègre donc la gestion annuelle des autorisations (incluant les droits de passage) et le compte-rendu d'activités présenté aux services fiscaux.</p> <p>Le travail engagé depuis 2020 sur l'évolution de la gestion des mizottes a été poursuivi. Sur la base des rapports réalisés par les chambres d'agriculture et des réunions de concertation avec les agriculteurs, il a été décidé de solliciter auprès du ministère de l'agriculture une analyse visant à retirer les aides agricoles des parcelles de mizottes et d'envisager un report sur les sièges d'exploitation pour limiter l'impact économique de la mesure sur les exploitations. Ce courrier a été co-signé et transmis par les préfets du 17 et 85 au ministère de l'agriculture le 17 mai 2022. Nous n'avons pas de retour à ce stade.</p> <p>En parallèle, un travail a été réalisé sur la charte visant à encadrer la pratique de fauche sur le pré salé à long terme et favorisant l'accès à cette pratique pour les éleveurs proches du site. Cette nouvelle charte est maintenant validée et entrera pleinement en vigueur en 2024.</p>															

MS4 – Participer aux comités de pilotage « mizottes »

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

La réunion annuelle mizotte s'est tenue le 24 mars 2023.

MS5 – Participer au comité de gestion du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	8 j	RNN	Fct

L'équipe RNN a rencontré l'équipe du PNM à plusieurs reprises et collabore dans le cadre de différentes études intégrant la réserve (ZPF, ARPEGI, Coheco,...). Par ailleurs, Jean-Pierre GUERET et Cédric MARTEAU ont été nommés en tant que personne qualifiée au conseil de gestion du PNM.

MS6 – Participer aux comités géographiques du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Le décret portant création du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis prévoit la création de 3 comités géographiques pour traiter des sujets, projets ou activités dont les effets sur le milieu marin sont limités. La réserve naturelle est incluse dans le comité « littoral vendéen », à l'espace du parc naturel marin délimité par la bande côtière de 1,5 milles marin le long de la côte de la Vendée, incluant l'ensemble de la baie de l'Aiguillon. Le comité « littoral vendéen » ne s'est pas réuni cette année.

MS7 – Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	10 j	RNN	Fct

Dans la suite du programme Life Baie de l'Aiguillon, la démarche d'évolution du statut et du périmètre de l'arrêté de protection de biotope de la pointe de l'Aiguillon a été mise en œuvre. Une réunion de COPIL s'est tenu le 05 octobre 2022 à l'Aiguillon-la-presqu'île durant laquelle la DDTM, l'OFB et le PNR ont présenté le projet d'Arrêté de protection d'habitat naturel. La proposition texte a eu l'approbation du COPIL. L'enquête publique relative au futur APHN s'est tenue du 7 au 27 juillet 2023. Le texte devrait être signé par le préfet maritime en fin d'année 2023. Il permettra de protéger l'ensemble des zones restaurées lors des actions du programme Life. Il permettra d'homogénéiser la réglementation sur la circulation et la présence de chien dans ces espaces protégés (interdiction).

MS8 – Participer aux comités de pilotage des sites naturels du Marais poitevin (RNN, RNR, etc.)

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	2 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve naturelle n'a pas participé au comité consultatif de la RNR marais de la Vacherie et la RNR de Choisy, mais a été présente pour le comité de la RNN Saint Denis du Payré, ainsi que les groupes de travail sur le périmètre de protection.

MS9 – Participer au COPIL MAE « Marais poitevin »

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	5 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve a participé au COPIL MAE du Marais poitevin, piloté par l'EPMP. La nouvelle programmation propose des cahiers des charges avec un assouplissement des préconisations et une diminution de la rémunération. En 2023, presque 50% des surfaces n'ont pas été reconduites dans le dispositif et ne bénéficient plus d'aucun accompagnement au titre de N2000.

Par ailleurs, les mizottes ne font plus partie des surfaces pouvant bénéficier de MAE.

MS10 – Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

L'équipe n'a pas pu participer aux conseils de mouillage du Chenal Vieux et de l'Epine. Le projet de site de carénage au Corps de garde porté par le CD17 devrait aboutir en 2024.

MS11 – Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

Régis Gallais fait partie de la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage de Vendée au titre de la commission NATURE qui s'est rassemblé une fois en cette année pour l'APHN de la Pointe de l'Aiguillon.

MS12 – Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	8 j	RNN	Fct

L'entretien des digues est une problématique cruciale et intégrée dans les PAPI. Cette action est susceptible à la fois d'avoir un impact environnemental mais aussi de recréer des corridors à proximité de la baie de par les compensations environnementales générées. C'est dans cette optique que les gestionnaires de la RNN se sont impliqués auprès du Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize, Syndicat mixte bassin du Lay et Conseil Départemental de Charente-Maritime et Syndicat des Rivières et Marais d'Aunis.

Une notice de gestion est finalisée avec le SMVSA sur les terrains dont ils sont propriétaire en périphérie de la baie de l'Aiguillon.

La digue seconde d'Esnandes est en cours de construction sur 2 années 2023 et 2024. L'ensemble des terrains propriété du CD17 vont être rétrocédés au conservatoire du littoral après le chantier. Les zones d'emprunt de matériaux servent de compensation environnementale (création de partie basses et d'îlots).

Par ailleurs la réserve répond favorablement aux demandes d'avis ou d'expertise : Natura 2000, RAMSAR, Agence de l'eau, CTMA, Contrats de marais, ...

MS13 – Encadrement des stagiaires et vacataires

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

La réserve a encadré quatre stagiaires, un CDD en 2023 (cf partie ressources humains page 9).

MS14 – Formation du personnel de la réserve

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	32 j	RNN	Fct

Louise FROUD a suivi la formation pour passer l'examen du permis hauturier du 11 au 13 octobre 2022. L'examen a eu lieu le 21 octobre 2022.

Louise FROUD a suivi le stage Commissionnement Réserves Naturelles du 16 au 27 janvier et du 6 au 17 février 2023.

Jean-Pierre GUERET a suivi une formation management les 12 et 13 septembre 2023.

Hélène GOOSSENS a suivi une formation « La mise en page professionnelle avec InDesign » du 14 au 17 novembre 2022 à Rochefort et une formation « Photoshop » du 30 mai au 1^{er} juin 2023 à Angoulême.

MS15 – Réunion interne LPO

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	12 j	RNN	Fct

Jean-Pierre Guéret, Louise Froud et Hélène Goossens ont participé à différentes réunions internes LPO (réunions de service, pôle, suivi administratif et budgétaire, service édition, journée de personnel, séminaire des cadres, notamment).

MS16 – Entretien des locaux et du matériel (selon SME)

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

L'entretien des locaux et du matériel est réalisé en partie par l'équipe de la réserve naturelle. Cela concerne principalement l'entretien du bateau, de l'outillage et le suivi de l'entretien des véhicules. Concernant les locaux, cela concerne l'entretien des bureaux, du laboratoire, de l'atelier et le suivi de la chaudière (notamment vidange régulière du cendrier), de la station d'épuration (tonte des espaces verts pour accès) et de la VMC double flux.

Notons que le DUERP LPO a été remis à jour en 2023.

L'entreprise de nettoyage DECAPROPRETE (marché OFB) réalise la prestation de ménage. Des marchés sont en cours de finalisation pour la prise en compte des volets sanitaire et de sécurité (extincteur, électricité, sanitaire).

L'équipe travaille avec le CEL pour envisager un réaménagement / agrandissement des bureaux en lien avec le projet d'accueil du public.

MS17 – Réunion interne OFB															
Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	20 j	RNN	Fct

Cette opération regroupe différents types d'activités de Régis Gallais et Christophe Gillette :

- Entraînement au tir et gestes techniques
- Participation à la politique de l'Etablissement en matière d'Espaces Protégés
- Référent régional Réseau Loup/Lynx OFB (animation/formation)

Régis Gallais a participé aux réunions internes (réseau des réserves, délégation, comptabilité).

MS18 – Assurer la rédaction du plan de gestion															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	90	120	RNN	Fct

La rédaction du nouveau plan de gestion débutée en 2022 se termine fin 2023. Le calendrier initialement prévu (validation fin 2023) a pris du retard. Il est envisagé un passage en CSRPN en début d'année 2024, et une validation en comité consultatif en juin 2024.

MS19 – Réaliser l'évaluation du plan de gestion															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	60 j / an	20 j	RNN	Fct

L'évaluation du plan de gestion est finalisée et a été présenté en Conseil scientifique et validée au comité consultatif de décembre 2022.

MS20 – Assurer le suivi budgétaire des Réserves Naturelles															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

Le suivi quotidien des budgets de la réserve naturelle est assuré par les 2 conservateurs.

Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle charentaise est assuré par le service comptable de la LPO France, coordonné par le chef du Service Espaces Protégés. Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle vendéenne est assuré par la Direction régionale Pays de Loire de l'OFB, en lien avec la Direction des Affaires Financières – Département Recette et partenariat de l'établissement.

MS21 – Participer au conseil scientifique de la RNN															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	0 j	RNN	Fct

La réserve n'a pas sollicité le CS cette année

MS22 – Activer la procédure d’alerte et de gestion en cas d’urgence submersion

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	?	1	RNN	Fct

La tempête Ciaran (28 octobre – 3 novembre 2023) a impliqué la mise en place du protocole de sauvegarde de la réserve avec la mise en sécurité du matériel (voitures, bateaux, optique, informatique,...).

MS23 – Rédiger le règlement intérieur des locaux de la RNN

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j/an	0	RNN	Fct

Le document n’a pas fait l’objet de mise à jour depuis 2014.

MS24 – Assurer le référencement informatique de toutes les archives de la RN afin de pouvoir les mobiliser rapidement en cas de besoin

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	20 j / an	8 j	RNN	Fct

Le référencement de toute la documentation numérique est réalisé régulièrement sous Zotero, logiciel de gestion de références. Un projet de base de données biblio à l’échelle de la LPO est en cours de réflexion.

MS25 – Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j / an	8 j	RNN	Fct

Certains projets nécessitent la recherche de financement complémentaire (projet ne pouvant pas être financé par le budget de fonctionnement des RN).

Ainsi, différents projets déposés par la réserve ont obtenu des accords de financement cette année :

- Mise à jour de la cartographie des habitats benthiques 25 000 € (LRTZC/LIENSs - LPO) ;
- Projet QUALITRO (liens entre qualité de l’eau/sédiments et chaîne trophique) 300 000 € (Fond vert et AMI de l’Agence de l’eau Loire Bretagne - LPO) ;
- L’OFB a également obtenu un financement fond vert, notamment pour l’achat de deux véhicules. Un véhicule visant à remplacer le véhicule actuel et un camion permettant la réalisation d’actions techniques et la traction du bateau.

MS26 – Rédiger du rapport annuel d’activités et de la base de données ARENA

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct

Le présent rapport d’activité a été réalisé.

MS27 – Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	6 j	RNN	Fct

Les Comités Régionaux de la Conchyliculture ont été associés aux travaux de nettoyage du lit de la Sèvre avec un travail de réorganisation des AOT de bord de Sèvre. Les gestionnaires sont également associés au comité de pilotage du GALPA à la Rochelle et participent aux Commissions de Culture Marine des deux départements.

Le Comité Régional des pêches a été sollicité pour l'actualisation des données dans le cadre de la rédaction du nouveau plan de gestion. Malgré un accord pour la transmission de ces données, elles n'ont pas été transmises.

Une présentation du futur plan de gestion a été faite aux CRC PL et PC le 2 décembre 2022.

MS28 – Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct

Les contacts sont réguliers avec les Associations Syndicales de Marais et les syndicats mixtes en charge de la gestion de l'eau, et l'EPMP notamment dans le cadre du contrat de marais de l'ASA de Champagné-les-Marais.

La réserve est associée aux réunions relatives au baccage du Curé, du Port du Pavé et du Corps de garde, du canal Maritime. La Réserve y participe dans la mesure de ses disponibilités.

Régis Gallais est membre de la CLE du SAGE du Lay et Jean Pierre GUERET représente la LPO au CA de l'EPMP.

MS29 – Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	20 j	RNN	Fct

La réserve de la pointe d'Arçay (cogérée par l'OFB et par l'ONF) est un des reposoirs principaux de la baie de l'Aiguillon pour les oiseaux d'eau. De plus, le pré salé de la pointe d'Arçay constitue un site témoin puisqu'il n'a jamais été exploité par l'homme. Il constitue donc un point de comparaison intéressant sur le fonctionnement des prés salés de la baie de l'Aiguillon notamment pour le rôle de nourricerie pour les poissons et pour la nidification des oiseaux. L'activité du personnel de la RNBA a concerné l'analyse des effectifs d'oiseaux d'eau, le suivi de la héronnière, des milans noirs nicheurs, des passereaux nicheurs, du Gravelot à collier interrompu, de l'Engoulevent d'Europe et le suivi ichtyofaune. Christophe Gillette a également participé aux battues au sanglier organisées par l'ONF.

La cogestion de cette réserve est depuis fin 2019 assurée par Régis Gallais, ce qui implique un investissement plus important avec un appui de l'équipe de la réserve. Le nouveau plan de gestion de la Pointe d'Arçay est en cours de rédaction entre l'ONF, l'OFB, le CEL et le PNM.

MS30 – Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	10 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve naturelle a participé à plusieurs réunions relatives aux PAPIs.

Pour la partie VSA, la digue première qui se situe dans la réserve devrait être rehaussée et la digue seconde (hors réserve) est presque terminée. Plusieurs échanges ont eu lieu sur les mesures compensatoires de ces projets, ainsi que sur une notice de gestion qui a été finalisé cette année. Cette notice vise à cadrer en collaboration avec les SMVSA la gestion des parcelles faisant l'objet de mesures d'accompagnement et de compensation.

Pour la partie bassin du Lay, la digue première doit également être refaite dans les années à venir. Plusieurs réunions ont eu lieu sur pour ce projet. L'écluse du chenal vieux a été restaurée cette année.

Pour la partie Charente-Maritime : la digue de Pré de Sion a été refaite à l'automne 2021 (enrochement sur 650 m), la digue du Curé a été refaite sur 865 m au Nord et 853 m au Sud. Le chantier de construction de la digue seconde d'Esnandes est en cours. Les travaux doivent se terminer en fin d'année 2024. La réserve participe au groupe de travail relatif à la digue de Charron nord.

MS31 – Participer au comité de pilotage du site de la Prée Mizottière

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	4 j	RNN	Fct

Une réunion avec le conservatoire du littoral, Jean-Paul Rault et la réserve s'est tenue cette année. Il s'agissait notamment de faire le point sur la gestion de l'année, des projets de travaux (adoucissements de berges, clôtures, projets d'observatoire et d'aménagement des locaux inoccupés), et d'évoquer les difficultés de chacun.





Zone dépollérisées : avril 2022, octobre 2022, mars 2023

MS32 – Participer à la rédaction et à l’application du plan de gestion de la Prée Mizottière

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	2 j	RNN	Fct

La finalisation du conventionnement avec le Conservatoire du littoral est une étape indispensable à la mise en œuvre complète de cette action. Une articulation reste à trouver également avec l’éleveur en place sur l’exploitation. Cette convention devra être mise à jour en 2024 pour prendre en compte l’investissement de la LPO sur le site.

MS33 – Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	2	RNN	Fct

Participation de l’équipe de la réserve aux contrats de marais, zones de prélèvement de matériaux pour les digues (Petit rocher et Esnandes notamment), polder ostréicole, relevés de hauteur d’eau ...

MS34 – Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

L'objectif de cette action est de pérenniser le partenariat entre le Conservatoire du littoral et les gestionnaires de la RN sur le site de la Prée Mizottière via une convention. Une convention entre l'OFB, la LPO et le Conservatoire du littoral a été discutée et reste à formaliser.

MS35 – Participer au Forum des Aires Marines Protégées

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	0 j	RNN	Fct

La réserve n'a pas participé à la réunion annuelle du forum des gestionnaires d'Aires marines protégées qui s'est tenue à Oléron.

MS36 – Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

Régis Gallais et Jean-Pierre Guéret ont participé à diverses réunions du COPIL du pôle littoral de RNF. Il s'agit principalement de redéfinir la stratégie et le fonctionnement de l'OPNL.

Hélène Goossens a participé à la commission éducation à l'environnement de RNF du 2 au 4 octobre 2023.

MS37 – Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

La réserve participe aux travaux menés par l'EPMP dans le cadre du programme de recherche sur la gestion des niveaux d'eau et la biodiversité.

MS38 – Assurer des interventions en colloque, séminaire

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Régis Gallais est intervenu lors du colloque « BlueDay » le 4 mai 2023 sur le sujet des solutions fondées sur la nature.

MS39 – Participer à la rédaction d'articles scientifiques

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	2 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve a été associée à un abstract sur les mesures de flux de CO2 atmosphériques à grande échelle dans le cadre des projets PAMPAS, HYPEDDY et LRTZC, en vue d'une communication à l'AGU Meeting qui aura lieu en décembre 2023.

Mayen, J., Polsenaere, P., Lamaud, É., Arnaud, M., Kostyrka, P., Bonnefond, J.-M., Geairon, P., Gernigon, J.,

Chassagne, R., Lacoue-Labarthe, T., Regaudie de Gioux, A., and Souchu, P.: Atmospheric CO₂ exchanges measured by Eddy Covariance over a temperate salt marsh and influence of environmental controlling factors, EGU sphere [preprint], 2023. Atmospheric Eddy Covariance CO exchanges over temperate mudflat, salt and freshwater marsh continuums: from ecological functioning understanding to future perspectives and collaborations. <https://doi.org/10.5194/egusphere-2023-1641>.

MS40 – Rédiger des articles de vulgarisation

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Aucun article n'a été rédigé depuis la fin du programme LIFE

MS41 – Assurer une synthèse des données hydrauliques

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	0 j	RNN	Fct

Ce travail est repris dans les opérations CS10, CS11 et CS12. Pas d'action supplémentaire réalisée en 2022.

MS42 – Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	5 j	RNN	Fct

Cette opération intègre la participation du personnel de la RNN aux réunions annuelles de préparation et de rendu. Régis Gallais et Jean-Pierre ont participé aux réunions et Paméla Lagrange a participé aux réflexions concernant les protocoles de différents suivis. Les données réserves sont partagées dans le cadre de l'OPN.

MS43 – Participer à l'Observatoire Patrimoine Naturel Littoral de Réserves Naturelles de France

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct

La participation de l'équipe de la réserve naturelle à cet observatoire se fait sur plusieurs niveaux (voir également MS36) :

- Participation aux comptages mensuels des limicoles. La transmission des données n'est plus effective, elle passe désormais par des exports centralisés pour toutes les RN LPO à partir de la base de données Géonature (convention LPO/RNF en cours d'élaboration).
- Participation au protocole « Habitats benthiques intertidaux » par la réalisation de prélèvement annuel de sédiments sur 3 points de la réserve naturelle ainsi que le traitement de ceux-ci par une prestation auprès de Jérôme Jourde, benthologue.
- Participation au réseau 'pré salé – poissons' et à la mise en œuvre du protocole.

MS44 – Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

Le gestionnaire de la réserve naturelle travaille avec l'EID depuis plusieurs années (17 et 85) dans le cadre d'un protocole de suivi des gîtes larvaires et de capture de moustiques adultes (suivi des espèces présentes et évaluation des nuisances). Aucun traitement n'est mis en œuvre sur la réserve naturelle.

MS45 – Préciser, si nécessaire, les limites du DPM

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

Plusieurs échanges ont eu lieu avec la DDTM17 sur la limite du DPM et celle de la Réserve naturelle (secteur du parking conchylicole du Pavé notamment).

Des réflexions sont en cours pour délimiter le Domaine Public Maritime à certains endroits et feront l'objet d'une action du futur plan de gestion.

2. *Prestation d'accueil et d'animation (PA, CC)*

PA1 – Réaliser des animations pédagogiques « grand public »

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	8 j / an	20 j	RNN	Fct

La Réserve a programmé **11 animations grand public intitulées « La baie au fil des saisons » entre octobre 2022 et septembre 2023**, soit une par mois, à part en avril 2023 où avait lieu l'événement commun aux autres réserves naturelles LPO/OFB du territoire. Au total, 123 personnes ont participé à ces 11 animations.

En plus du programme propre à la réserve, d'autres animations grand public ont été réalisées, comme dans le cadre de **l'Atlas de la Biodiversité Communal de la commune nouvelle L'Aiguillon-la-Presqu'île**, avec une animation « Végétations des dunes et prés salés » à la Pointe de l'Aiguillon, le jeudi 6 octobre 2022, pour 9 personnes.

De plus, **6 animations estivales, pour faire découvrir la réserve biologique voisine de la Pointe d'Arçay** au grand public, ont été assurées par le conservateur et la garde-technicien de l'OFB et l'animatrice de la réserve, en collaboration avec un agent de l'Office National des Forêts (cogestionnaire du site avec l'OFB). Ces visites ont accueilli environ 200 personnes, principalement des touristes mais également des résidents locaux.

Pour la deuxième année consécutive, des « **Portes ouvertes des réserves naturelles de l'ouest du Marais poitevin** » ont été organisés en collaboration avec les autres réserves naturelles gérées ou cogérées par la LPO et l'OFB, à savoir la RNN de la Belle Henriette, la RNN « Michel Brosselin » de Saint-Denis-du-Payré et la RNR du Marais de la Vacherie. L'événement avait lieu sur 2 jours cette fois-ci :

- le vendredi 26 mai au soir : spectacle « Tarot du Marais poitevin », devant 50 personnes environ, en plein air à Saint-Denis-du-Payré

- le samedi 27 mai, toute la journée : points d'accueil et d'observation sur chacune des 4 réserves, ainsi que 3 représentations d'un spectacle de marionnettes d'oiseaux l'après-midi, à la RNR du Marais de la Vacherie. A nouveau, les réserves littorales ont eu plus de public : 100 personnes à la Belle Henriette, 180 personnes en tout sur la Baie de l'Aiguillon avec 100 personnes à la Pointe Saint Clément et 80 personnes à la Pointe de l'Aiguillon, 50 personnes à Saint-Denis-du-Payré et 50 personnes à la Vacherie. Une baisse de fréquentation a été notée par chacune réserve en milieu de journée à cause de la chaleur. En effet, sur le littoral, les personnes préférées se rendre directement sur la plage, sans s'arrêter discuter avec les équipes des réserves. Les échanges ont été intéressants et variés durant le reste de la journée.

Dans le cadre de la « Semaine des initiatives » organisée par la Communauté de communes Sud Vendée Littoral, l'équipe de la réserve a participé à :

- un stand lors de la « Ruche des initiatives » à la salle des fêtes de Luçon, le mercredi 12 avril : 30 participants

- une animation grand public « La réserve naturelle face au changement climatique », le samedi 15 avril : 22 personnes.

De plus, comme l'année précédente, un membre de l'équipe de la réserve a accompagné un séjour ornitho organisé par la LPO Vendée au niveau de la Pointe d'Arçay le dimanche 16 avril 2023 avec 10 participants.

Un total de 574 personnes ont été sensibilisées par l'équipe de la réserve dans le cadre des animations grand public.

PA2 – Réaliser des animations auprès des écoles locales

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	48 j	RNN	Fct

Pour développer l'animation auprès des écoles locales, 2 nouvelles communes parmi les 9 limitrophes de la réserve ont été choisies pour leur proposer un programme d'animations, alternant sorties sur le terrain et interventions en classe, pour 2 à 3 classes par école pour l'année scolaire 2022-2023. Les thématiques traitées et les outils pédagogiques utilisés étaient adaptés aux différents niveaux et en lien avec le programme scolaire. Pour cette deuxième année, il s'agissait des écoles de :

- Saint-Michel-en-l'Herm :

- CM2 (23 élèves), Aurélie Garnier : 4 séances, entre le 29 novembre 2022 et le 13 avril 2023
- CE1/CE2 (20 élèves), Sabine Munoz : 4 séances, entre le 28 novembre 2022 et le 13 avril 2023
- CP/CM1 (22 élèves), Solène Courgeon : 4 séances, entre le 28 novembre 2022 et le 13 avril 2023

NB : pour les sorties, les élèves des 3 classes étaient regroupés en 2 grands groupes (29 CP/CE1/CE2 et 36 CM1/CM2) pour limiter les frais de transport et le nombre d'interventions. La première sortie était à l'observatoire de Saint-Michel-en-l'Herm et la deuxième à la Pointe de l'Aiguillon.

- Esnandes :

- CE1/CE2 (21 élèves), Claire Budynek : 4 séances entre le 31 janvier et le 14 juin 2023
- CE1/CE2 (21 élèves), Lucie Robier : 4 séances, entre le 24 janvier et le 13 juin 2023
- CM1 (20 élèves), Mickaël Pouponnot : 4 séances, entre le 23 janvier et le 13 juin 2023.

Les sorties ont eu lieu à la Pointe Saint Clément.

Par ailleurs, une volonté de la réserve est de développer les Aires Marines Educatives, un programme scolaire piloté par l'OFB au niveau national (et le Parc Naturel Marin localement), où les élèves sont acteurs et deviennent gestionnaires d'un petit espace naturel proche de leur école. Pour une première expérience, la réserve est devenue référente de la classe de CM2 de l'école de **Charron** (21 élèves) et a formé un binôme avec l'enseignant et directeur de l'école, Yann Juin. Ce dispositif implique un minimum de 10 séances avec la référente, qui se sont étalées entre le 7 octobre 2022 et le 4 juillet 2023. Les sorties avaient lieu au Port du Pavé car c'est là que les élèves ont choisi de faire leur AME. De plus, d'autres intervenants extérieurs sont venus en classe : 2 salariés du Parc naturel marin pour présenter leurs activités et le grand-père d'une élève, Yannick Marionneau, pour présenter le métier de mytiliculteur. De plus, les élèves ont invité différents professionnels lors d'un Conseil de la mer élargi, pour répondre à leurs questions au sujet de l'état des lieux de leur AME. Pour financer ces interventions, la réserve a obtenu une subvention du Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis pour 3 années scolaires. En effet, l'AME est destinée à durer au moins 3 années scolaires, avec le même enseignant, mais des nouveaux élèves chaque année.

Pour préparer la relève, les CM1 (24 élèves) de Cécile Avrillas, futurs CM2 de 2023-2024, ont bénéficié de 4 séances, entre le 1^{er} décembre 2022 et le 30 mars 2023. *Les sorties ont eu lieu à la Marina et au Port du Pavé.*

En plus de ces interventions proposées aux écoles, la réserve a également été sollicitée par d'autres établissements dans le cadre de l'Appel à projets du Parc naturel régional du Marais poitevin, en tant que membre du RENET :

- Ecole de Sainte-Radégonde-des-Noyers :

- CE2/CM2 (18 élèves), Laetitia David : 1 séance, le jeudi 4 mai 2023, sur la mare de la commune

- Ecole Jules Ferry de **Marans** :

- CE2 (26 élèves), Sabrina Guérin : 1 sortie à la Pointe St Clément le 16 mars 2023
- CM1 (25 élèves), Aurélie Caron : 1 sortie à la Pointe St Clément le 16 mars 2023
- CM2 (23 élèves), Nadège Louvel : 1 sortie au port du Pavé le 17 mars 2023

- Ecole publique de **Champagné-les-Marais** :

- CM1/CM2 (24 élèves), Nicolas Valadeau : 1 séance, le mardi 16 mai 2023 à la Prée Mizottière

- Collège des Pictons de **Saint-Michel-en-l'Herm** :

- 3 classes de 5^e (25, 24 et 24 élèves) : 1 sortie le mardi 4 avril et le lundi 15 mai 2023 à la Pointe de l'Aiguillon

Enfin, le Club nature du **Langon** (18 enfants + leurs parents) est venu découvrir la réserve depuis la Pointe Saint Clément le samedi 28 janvier 2023.

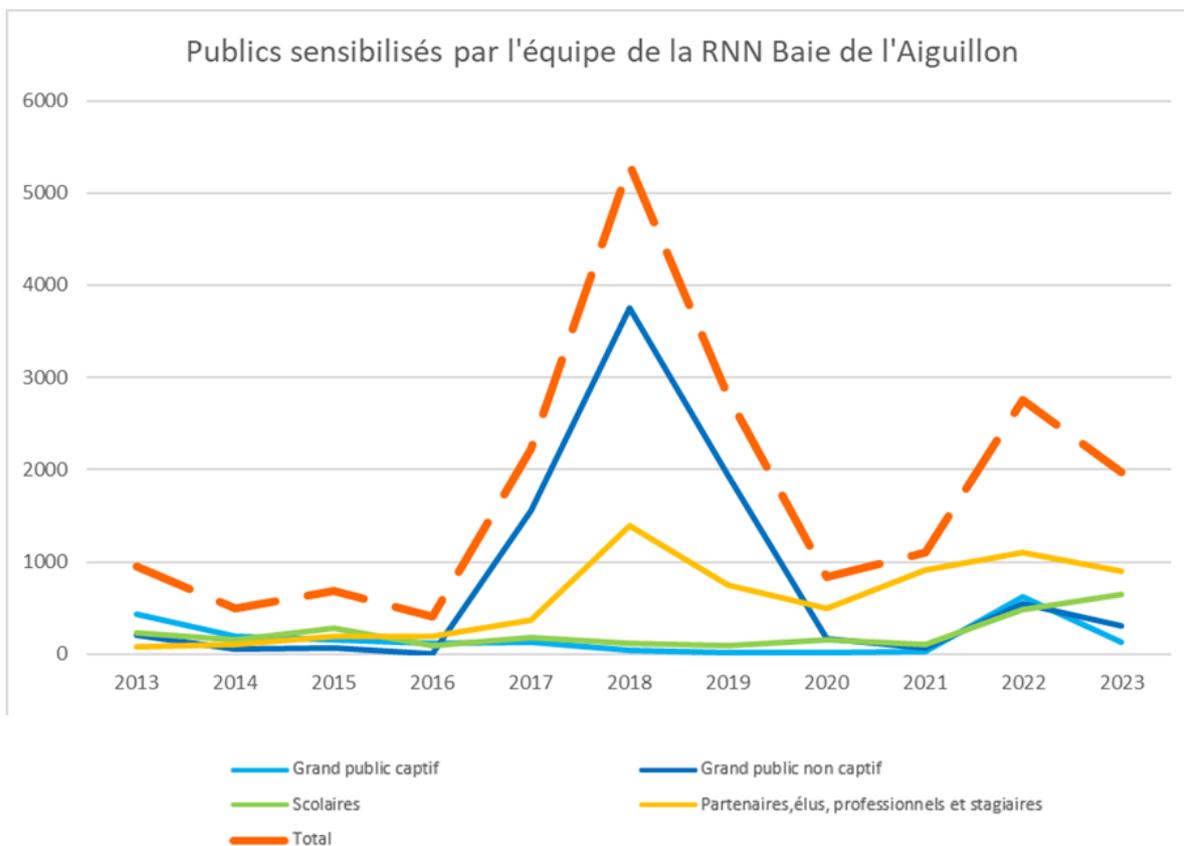
Au total, ce sont **379 élèves de primaire et de collège** qui ont bénéficié de 1 à 4 séances au cours de l'année scolaire et plus de 10 séances pour l'AME de Charron.

PA3 – Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve naturelle a réalisé 10 animations à destination d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement, **pour un total de 268 lycéens et étudiants sensibilisés**. Ces interventions cherchent à répondre au mieux aux situations auxquelles seront confrontés ces futurs professionnels dans le cadre de leurs missions, tout en présentant les atouts et les enjeux d'une Réserve naturelle nationale.

Date	Classe	Effectif	Lieu de la sortie
03/10/2022	Master 1 Ecologie de la conservation, Université de Brest	16	Zone dépoldérisée
02/12/2022	Master 2 LIENS La Rochelle Université	30	Pointe St Clément et Prée
02/03/2023	Licence avec Fabien Mercier	14	Prée Mizottière
07/03/2023	Lycée de Melle Bac pro Production animale	25	Prée Mizottière
30/03/2023	BTS Nogent sur Vernisson	34	Pointe Saint Clément
04/04/2023	1ère Lycée Nature La-Roche-sur-Yon	26	Réserve biologique d'Arçay
06/04/2023	2nde Lycée Nature La-Roche-sur-Yon	30	La Bosse
07/04/2023	2nde Lycée agricole Yvetot	30	Prée Mizottière
12/09/2023	Master 1 Ecole du paysage de Versailles	40	Pointe Saint Clément
26/09/2023	BTS 2 ^e année Prod. animale, LEGTA Limoges	23	Port du Pavé



CC1 – Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

L'équipe de la réserve assure l'entretien et le remplacement des panneaux délimitant la réserve naturelle, (vandalisme, tempête, usure), ainsi que les panneaux thématiques d'information et de sensibilisation.

CC2 – Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

L'adresse du site de la réserve naturelle : <http://www.reserve-baie-aiguillon.fr/> (8 873 sessions et 33 815 pages vues du 01/10/2021 au 31/09/2022).

La page Facebook de la réserve, créé le 26 août 2022 : <https://www.facebook.com/rnn.baie.aiguillon> (294 abonnés, 193 « J'aime la page », avec la couverture d'une publication la plus élevée à 1309 personnes).

Le compte Instagram de la réserve a été créé le 31 août 2023 : rnn_baie_aiguillon.

Une refonte du site internet de la réserve a été engagée en fin d'année 2022. La rédaction des textes est en phase de finalisation et la mise en ligne devrait être effective en fin d'année 2023.

CC3 – Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	10 j	RNN	Fct

Un plan de communication va être réfléchi afin de mieux communiquer et de nous coordonner avec les autres réserves du Sud Vendée.

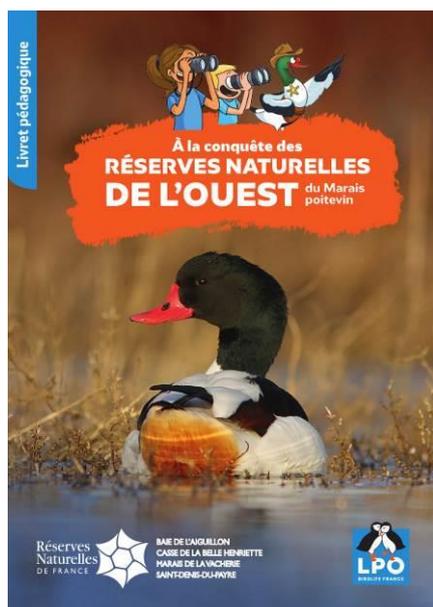
Afin d'élargir la communication ainsi que la résonance des messages de sensibilisation et de pédagogie de la réserve, une uniformisation et une actualisation des discours de l'ensemble des acteurs de l'éducation de l'environnement porté au sein de la réserve est nécessaire afin de faire preuve de clarté et de cohérence auprès des différents publics. Pour cela, un temps d'échange et de formation, pour partager le bilan annuel des animations, faire remonter les attentes de chacun et les perspectives communes, et surtout partager les dernières actualités et connaissances de la réserve, a été organisé pour la première fois le mardi 25 octobre 2022. Les animateurs intervenant régulièrement sur la réserve étaient invités, à savoir Stéphane Maisonhaute animateur de la LPO à La Rochelle, François Molinari animateur de la LPO Vendée, Sébastien Palier animateur de Cap Pêche et Nature, Tristan et Frédéric Braud de la Maison de la Baie du Marais poitevin. Ces deux derniers n'ont pas pu être présents le jour J en raison du COVID.

Un tableau de suivi des animations plus précis, mentionnant l'origine des publics et leur statut (grand public, naturalistes, scolaires...) ainsi que le type d'animation (point d'observation, animation guidée, séjour ornitho...) va être mis en place. Ces informations seront intégrées au rapport annuel d'activité de la réserve.

CC4 – Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	45 j	RNN	Fct

Un livret pédagogique présentant les 4 réserves cogérées LPO-OFB a été créé pour la rentrée 2023-2024, à destination des scolaires et des familles. Il présente la faune et la flore, ainsi que les habitats et la complémentarité des différentes réserves, ainsi que plusieurs thématiques autour des oiseaux principalement (alimentation, migration, hivernage, reproduction et également réchauffement climatique). La création de ce livret est financée par le Fonds Vert de l'Etat et par les DREAL Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine.



Le Marais poitevin est la deuxième zone humide de France, par sa taille, après la Camargue. Il est en partie classé Parc naturel régional et sa façade maritime est incluse dans le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. Sur ce territoire, très vaste, se trouvent notamment 4 réserves naturelles, co-gérées par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et l'OFB (Office Français de la Biodiversité). Nous allons pouvoir les découvrir dans ce livret et comprendre leur importance pour la préservation de la faune et de la flore, mais pas seulement.

Sommaire

- Le Marais poitevin 4
- Les réserves naturelles 6
- La RNN baie de l'Aiguillon 8
- La RNN Belle Henriette 12
- La RNN Saint-Denis-du-Payré 16
- La RNR marais de la Vacherie 20
- À chacun son bec 24
- La migration et le baguage 26
- L'hivernage 30
- La nidification 34
- Le changement climatique 38

Ce dossier pédagogique a été conçu par les équipes des réserves naturelles.
 Coordination: Valérie Gosselin
 Rédaction: Hélène Choiron, Lucie Choiron, François Molinari, Marie-Benoîte Pélissier-Guillet
 Illustration et correction: Jérôme Bourgeois, Pierre de Blauw de Stort, Roger Collet, Jean-Pierre Guillet, Sébastien Morvan, Alexis Monreau, Victor Tanguy-Ficelle
 Photos de couverture: Olivier Carlier
 Dessins naturalistes: Sarah Perrot
 Nouvelle édition: 2023
 Impression: 010 - La Roche-sur-Pon
 ISBN 978-2-9779-88-4

CC6 – Participer au réseau RENET (Réseau des Animateurs Nature en Marais poitevin)

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	3 j	RNN	Fct

La Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon est membre du RENET (Réseau d'Education à la Nature, à l'Environnement et au Territoire du Marais poitevin) dont l'objectif est de valoriser et promouvoir les pratiques d'éducation à l'environnement en Marais poitevin, notamment au travers d'une charte.

Les Rencontres RENET n'ont pas pu avoir lieu en fin d'année 2022 et le réseau est plutôt inactif depuis celles qui avaient eu lieu à la Prée Mizottière en novembre 2021. L'existence de ce réseau ne perdure que dans le cadre de l'Appel à projets du PNR Marais poitevin, qui impose l'intervention d'au-moins 2 animateurs du RENET pour ces programmes scolaires (primaire et collègue).

CC7 – Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1	RNN	Fct

Le projet pédagogique commun aux RNs du Marais poitevin cogérées par la LPO et l'OFB, les outils de communication créés et les événement et animations réalisés contribuent à la vie du pôle. Un livret pédagogique présentant les 4 réserves a été créé pour la rentrée 2023-2024 (cf. action CC4).

CC8 – Participer aux programmations des activités des OTSI locaux

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

Le programme d'animations grand public « La baie au fil des saisons » est diffusé via les Offices de tourisme Sud Vendée Littoral Tourisme et la Maison de la baie du Marais poitevin. Pour formaliser les choses, une convention a été à nouveau signée avec la SVL Sud Vendée Littoral Tourisme pour préciser les engagements de chaque partie : modalités d'inscription, outils de communication...

3. *Prestation de conseils, études et ingénierie (EI)*

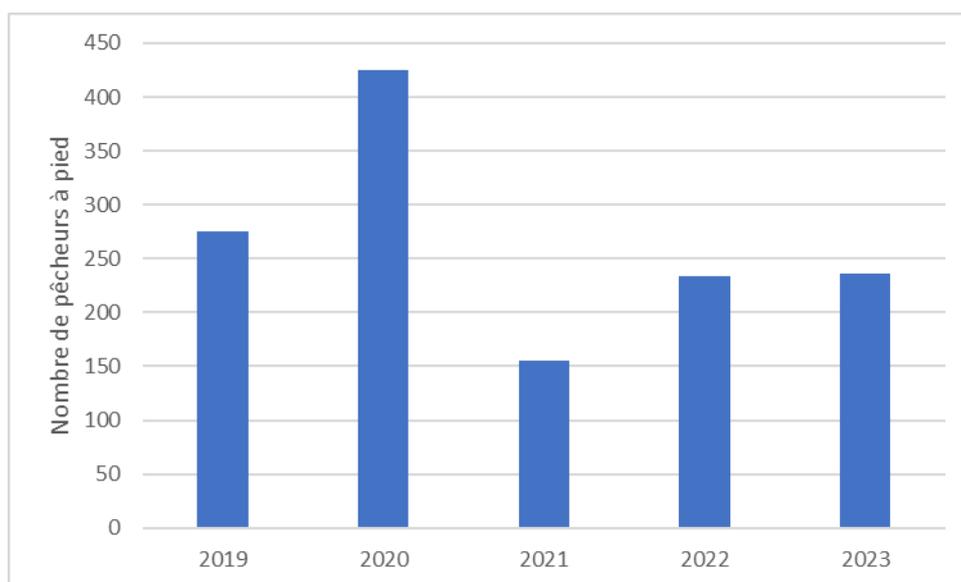
E11 – Suivi de la migration pré-nuptiale de la Barge à queue noire															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
Non réalisée cette année.															

*4. Surveillance du territoire et
police de l'environnement (SP)*

SP1 – Surveiller les activités de pêche maritime

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	18 j	RNN/EXT	Fct

La Pointe de l'Aiguillon contribue également à alimenter le comptage national des pêcheurs à pied, coordonné par le Groupe Associatif Estuaire en Pays de la Loire. Il a été réalisé le 1^{er} septembre 2023. Le nombre de pêcheurs à pied comptabilisés en 2023 est quasiment identique à celui de 2022 mais reste inférieur au nombre de pêcheurs comptée en 2020.



Nombre de pêcheurs à pied instantané recensés sur la Pointe de l'Aiguillon lors de la grande marée d'Août de 2019 à 2023.

SP2 – Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	12 j	RNN/EXT	Fct

Les activités maritimes (pêche, circulation en bateau) sont autorisées dans le cadre de l'application des décrets de la Réserve Naturelle. Néanmoins, des arrêtés préfectoraux complémentaires peuvent être mis en place en application des décrets des réserves naturelles.

Aussi, une activité comme la pêche à la civelle, à l'égard des menaces sur l'Anguille d'Europe, au dérangement généré sur les zones d'alimentation et les reposoirs de l'avifaune mériterait d'être évaluée et, si besoin, d'être réglementée au sein du périmètre de la réserve naturelle et notamment des canaux secondaires.

Dans le même sens, le dérangement occasionné durant la période d'accueil de l'avifaune (août – mai) par la pose des filets sur l'estran (zone d'alimentation) est notable. De plus, la réglementation de la pêche au filet calé est différente d'un département à l'autre. L'arrêté préfectoral 17 encadrant cette activité a été revue en 2020. Conformément aux éléments présentés lors des comités consultatifs de 2019, 2020, la réserve a sollicité un avis du conseil scientifique sur cette pratique. Celui-ci s'est prononcé le 16 avril 2020 contre cette pratique pour les pêcheurs non professionnels.

Les échanges avec les DDTM 17 et 85 amène la réserve à devoir proposer une note argumentée, notamment sur le volet dérangement lié à cette pratique.

SP3 – Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	30 j / an	60 j	RNN/EXT	Fct

En 2022 et 2023, la présence plus importante sur le terrain avec l'arrivée dans l'équipe du technicien de l'environnement en charge des missions de police a permis d'augmenter considérablement les contrôles sur l'ensemble du site. 45 contrôles ont été réalisés donc 5 non conformes ayant débouchés sur une procédure judiciaire. L'essentiel de ces infractions concernent des pratiques de pêche à pied comme le filet fixe, la pêche avec engins prohibés, le non-respect de la taille des poissons et une utilisation non conforme de produits phytopharmaceutiques à proximités immédiates de la réserve.

Une attention particulière sur les thématiques suivantes a été portée (dérangements occasionnés par les photographes, pêche au carrelet, ramassage de la salicorne, présence de chiens, pêche des coquillages à la pointe de l'Aiguillon).

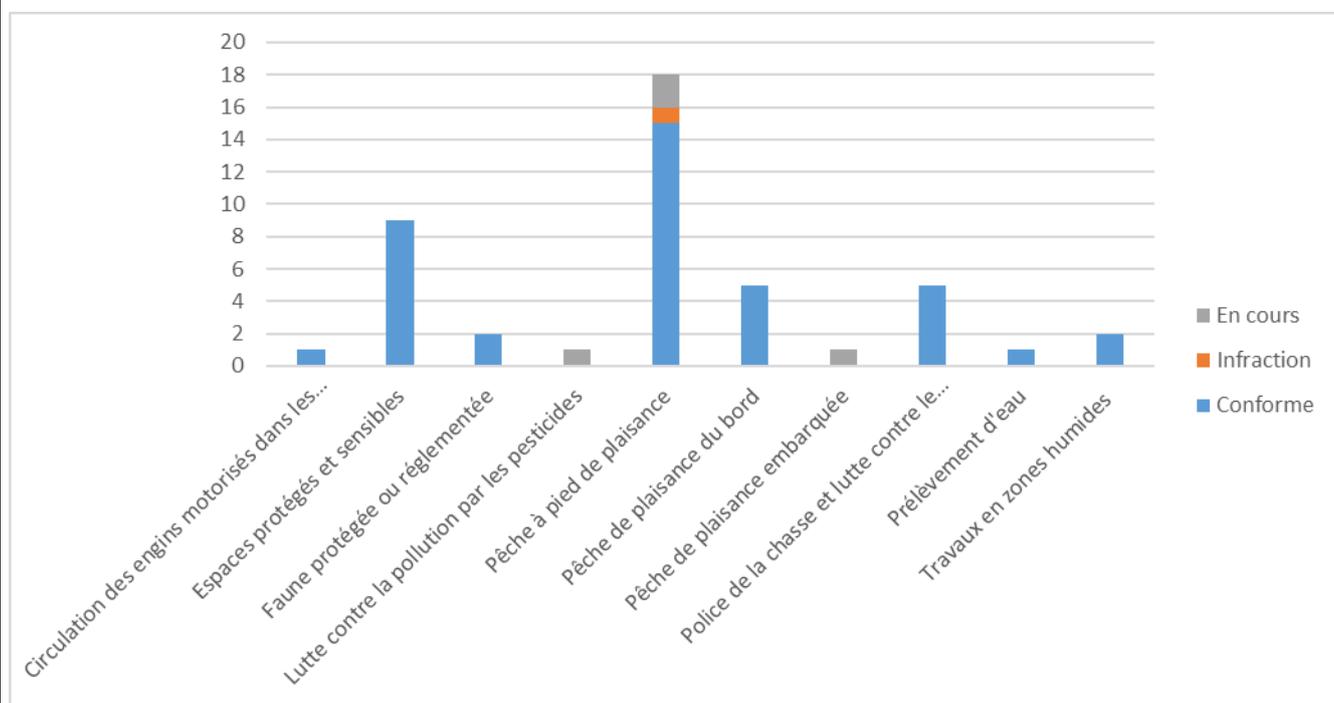
Un rapportage régulier au CACEM a permis aux différents services de police travaillant sur le littoral de connaître nos problématiques prioritaires et d'intervenir lorsqu'ils sont de passage sur la réserve naturelle.

Les missions police de pêche à la civelle ont été poursuivies lors de la saison 2022/2023 en partenariat avec la Gendarmerie maritime et l'OFB (BMI et SD85).

Ces missions s'intègrent dans le cadre du plan de contrôle coordonné par les DDTMs.

Des surveillances civelles ont été mises en place et n'ont pas permis de relever d'infraction. Des constatations ont tout de même permis de compléter une enquête judiciaire réalisée par le service OFB 85 et l'oclaesp.

Deux agents de la réserve et un agent du SD85 ont subi une agression sur le terrain lors d'une opération de pêche scientifique. Un dépôt de plaintes a été déposé à l'encontre des deux personnes ayant proférés les insultes et les menaces. La procédure est en cours de jugement.



SP4 – Coordonner les différents services de l'OFB

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	5 j	OFB	Fct

La coordination des services de l'OFB est assurée par Régis Gallais et Christophe Gillette. Ce travail a surtout été nécessaire pour la réalisation des missions de police civile dans le périmètre de la réserve naturelle. Une concertation est régulièrement effectuée pour le suivi des indices de fréquentation des ouvrages, lieux privilégiés de braconnages afin d'organiser nos surveillances nocturnes.

SP5 – Assurer la police de la chasse en bordure de réserve

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	5 j	OFB	Fct

Des opérations de contrôle des chasseurs de gibiers d'eau sont régulièrement réalisées par l'équipe de la réserve. Elles ont ciblé les chasseurs au poste pour la partie vendéenne et plutôt les chasseurs des installations de tir pour la partie Charente maritime. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la protection du patrimoine naturel de la réserve naturelle et du respect de la réglementation liée à la chasse en bordure d'un espace protégé (tir en direction de la réserve, destruction d'espèce protégée, respect de la grenaille d'acier et respect des quotas de prélèvements).

SP6 – Gérer (accompagner) les autorisations de travaux et d'activités

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	20 j	RNN	Fct

La réserve a été contacté dans le cadre de projets de réhabilitation de portion de digues premières impliquant le SMVSA et le SMBL. Des dossiers d'autorisations sont en cours de réalisation avec une phase de travaux prévus par le SMVSA au cours de l'année 2023.

Une notice de gestion est en cours de finalisation avec le SMVSA visant à conventionner sur la gestion des zones d'emprunts à proximité immédiates du site et comprises dans des mesures d'accompagnement des travaux.

Le canal de la Sartièrre, hors réserve côté 17, a été curé en septembre 2021 et le canal de la chaudière (150 m entre la RD105 et l'écluse à la mer de la chaudière) a été curé en octobre 2022.



Curage du fossé de la chaudière avant et après travaux

La réserve a été sollicitée début octobre 2022 pour donner un avis sur le projet de réhabilitation du corps de garde à Charron, ainsi que le renouvellement de l'autorisation de baccage du Curé.

SP7 – Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	10 j	RNN	Fct

Le décret n°83-228 du 22 mars 1983 modifié par le décret n°1349-2009 du 29 octobre 2009 fixe le régime de l'autorisation des exploitations de cultures marines. Il prévoit que l'obtention de concessions de cultures marines est soumise à minima à enquête administrative et que quand cela concerne une réserve naturelle, l'organe de gestion de celle-ci est consulté. De plus, les gestionnaires de RN sont invités à participer aux commissions cultures marines.

A ce titre, la réserve naturelle est consultée par les DDTM de Charente-Maritime et Vendée au titre des enquêtes administratives et les commissions « cultures marines ».

Une zone de stockage de pieux a été créée sur la rive droite de la Sèvre niortaise pour regrouper les concessions actives restantes. Après relocalisation ou création de certaines concessions et régularisation cadastrale, 6 concessions de réserves de pieux existent actuellement au sein du secteur créé. L'implantation par la DML85 avec les professionnels concernés a eu lieu le 25 octobre 2023.

Relocalisation des concessions de réserves de pieux dans l'estuaire de la Sèvre niortaise



SP8 – Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Les gestionnaires ont été sollicités cette année par les services de l'Etat sur le renouvellement de l'autorisation de baccage du Curé.

SP9 – Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	4 j	RNN/OFB	Fct

Une politique pénale a été mise en place en 2021 avec le parquet de Vendée sur la pêche à pied. Ce travail est à poursuivre sur d'autres thématiques et à mettre en place côté 17.

Un contact doit être pris avec le procureur des Sables d'Olonne qui est en charge de la partie de la réserve se situant sur la nouvelle commune de l'Aiguillon la presqu'île.

SP10 – Participer aux plans de contrôle départementaux

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	4 j	RNN	Fct

La réserve est informée de la mise en œuvre des plans de contrôle et est régulièrement sollicité pour faire remonter des besoins. Aucune participation aux réunions cette année. La prise en compte des besoins et remontées d'informations concernant la réserve à cette instance se fait via le chef des SD85 et 17.

Les affaires maritimes de La Rochelle et des Sables d'Olonne ont été accueillis cette année sur la réserve pour faire connaissance et envisager les collaborations futures.

5. *Intervention sur le patrimoine naturel (IP, CI)*

CI1 – Entretenir les passages agricoles et voie d'accès

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	1 j	RNN	Fct

Après diagnostic, aucun passage n'a été restauré cette année.

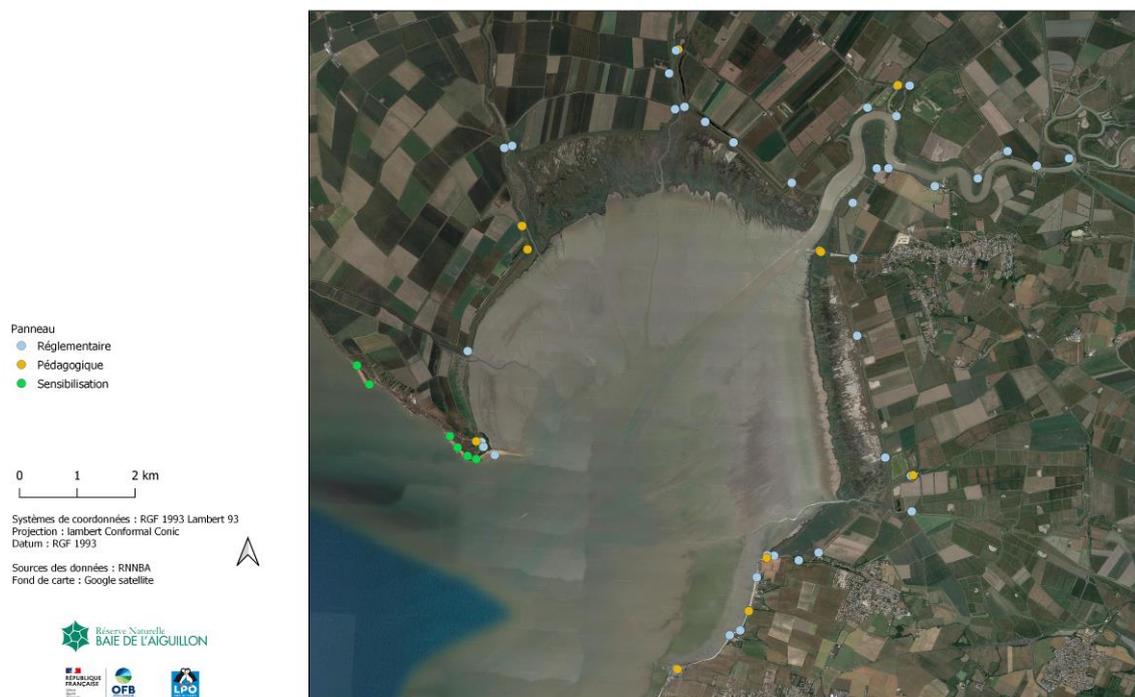
CI2 – Gérer le balisage réglementaire de la RN

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	5 j	RNN	Fct

Le panneau réglementaire de la Pointe de l'Aiguillon a été remis en place plusieurs fois.

Le panneau réglementaire situé à Coup de Vague (Marsilly) a été changé et bétonné. Celui de la Pointe Saint Clément a été remis en place 2 fois. Celui de la Pointe de l'Aiguillon (côté mer) a disparu.

Localisation des panneaux réglementaires et d'information



IP1 – Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	30 j	RNN	Fct

Une opération de nettoyage du bord de Sèvre niortaise a eu lieu de septembre à décembre 2022. L'objectif était de retirer des pneus de camion du lit de la Sèvre et retirer d'anciennes structures conchylicoles

(anciennes tables, casiers métalliques de stockage, pieux) en bord de Sèvre.

70 pneus ont été retirés, et environ 230m³ de déchets ont été retirés. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SAS CTAT.

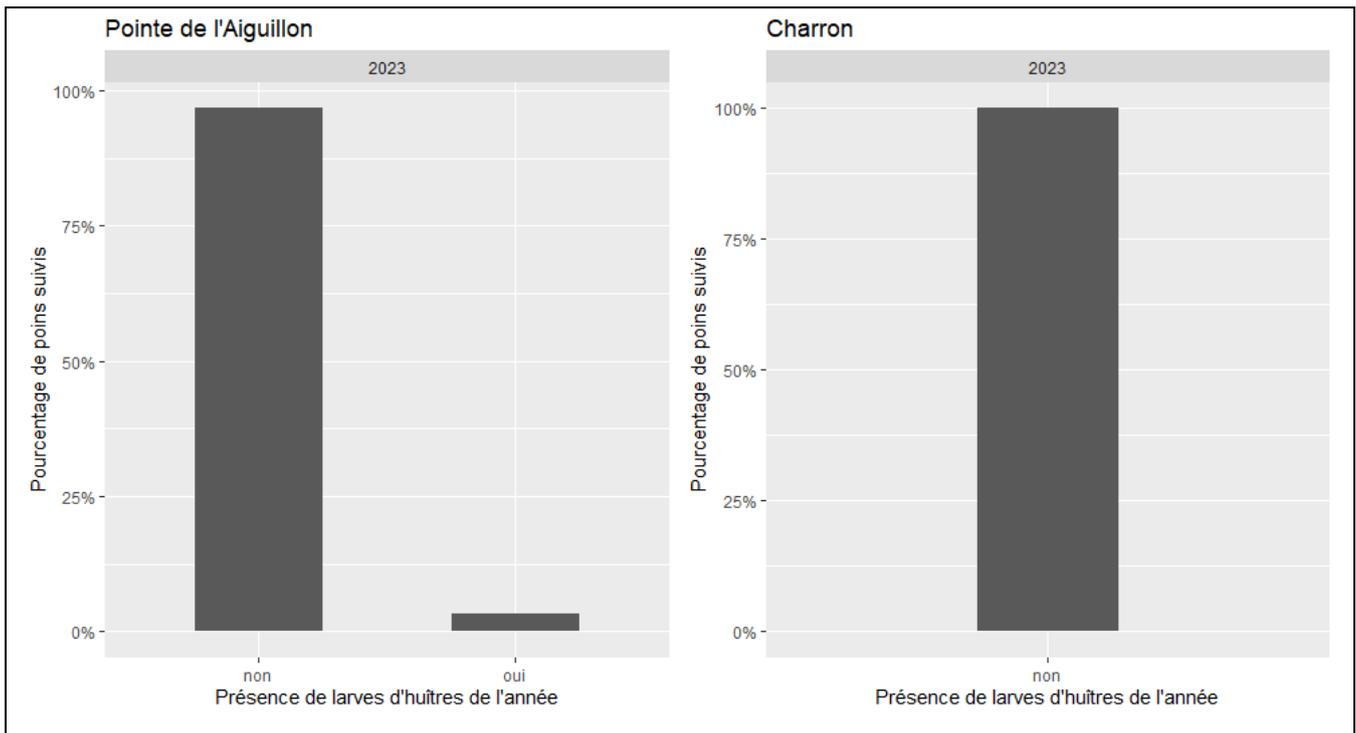
22 marées ont été réalisées dans le cadre du plan de relance de l'Etat administré par la DREAL Pays de la Loire, principalement sur le secteur côté Vendée. Un financement complémentaire a été mobilisé via la DREAL Nouvelle Aquitaine dans le cadre du plan de relance permettant de terminer le secteur côté Charente-Maritime sur 9 marées.



Tas de pieux et casiers ramenés sur le parking, estimé à 230 m³ – 24/11/2022.

Suite aux travaux de retrait de gisements d'huîtres sauvages menés dans le cadre du LIFE Baie de l'Aiguillon, un suivi est réalisé depuis 2021 afin de vérifier la recolonisation ou non de l'huître sur les zones restaurées. Des transects de 300 m avec des points de suivi tous les 10 mètres sont réalisés. 3 transects ont été réalisés sur la Pointe de l'Aiguillon, et 2 sur le secteur de Charron (1 transect a été rajouté pour le suivi de 2023, quelques dizaines de mètres plus haut que le premier).

Des larves de l'année ont été retrouvés sur seulement 3 points de suivi, à la Pointe de l'Aiguillon (Figure ci-dessous), ce qui est un résultat très encourageant. Quelques huîtres d'un an ont été retrouvés sur le secteur de Charron (9 points de suivi sur 60). Des huîtres de deux ans et plus ont été retrouvés sur les deux secteurs, mais il s'agissait principalement d'huîtres récupérées sur des « patchs », petits gisements d'huîtres non retirés lors des travaux car difficilement accessibles.

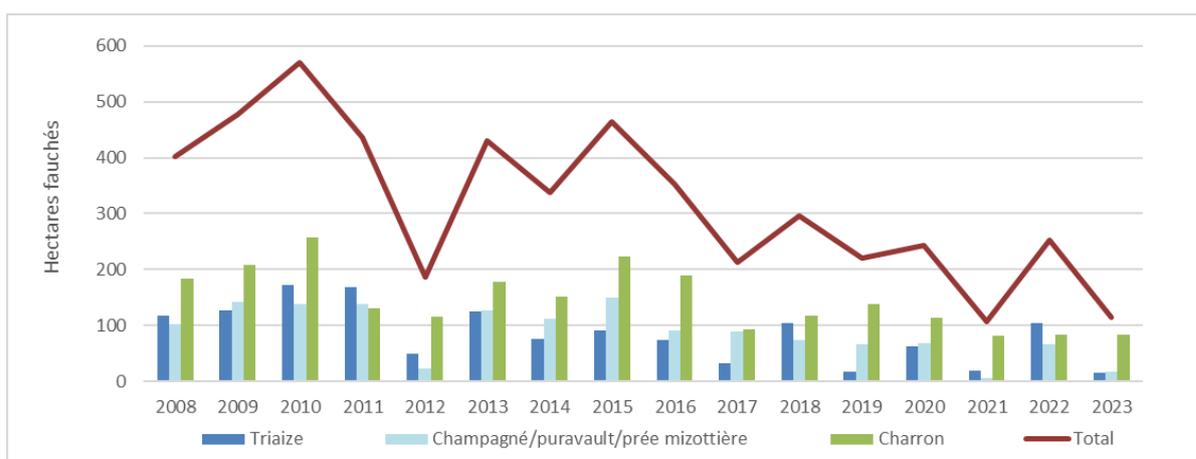


IP2 – Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

La cartographie des mizottes fauchées a été réalisé, mais comporte quelques difficultés liées à l'interprétation des images drone (repousse automnale). Par ailleurs, la période d'intervention de certains exploitants ne nous a pas été communiquée.

La cartographie des zones fauchées en 2022 n'avait pas pu être fournie lors du dernier rapport d'activité. Ci-dessous les cartes de 2022 (253 ha) et 2023 (115 ha) et le tableau d'évolution des surfaces fauchées.



Surface fauchée en 2022



Surfaces fauchées en 2022



■ Parcelles fauchées en 2023
 ▨ Parcelles de fauche

0 1 2 km

Surfaces fauchées en 2023

Le travail engagé depuis deux années avec les DDTM 17 et 85, l'EPMP, les chambres d'agriculture 17 et 85 afin de faire évoluer l'exploitation des mizottes se poursuit. Aucune réponse suite à la demande d'expertise juridique sollicité par les préfets de Vendée et de Charente-Maritime (17 mai 2022), auprès du ministère de l'agriculture afin d'envisager un retrait des aides agricoles des parcelles de la réserve sans impacter les éleveurs.

L'AOT permettant la pratique de la fauche a été renouvelée pour 9 années sur la partie 17 avec la nouvelle charte. La même démarche de renouvellement est en cours pour la partie vendéenne et devrait être opérationnelle pour la saison 2024. La charte mizotte a été respectée. Un travail est à engager en 2024 pour inciter les non-éleveurs à cesser l'exploitation des mizottes conformément à la charte (RNN / chambres d'agriculture).

IP3 – Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	0 j	RNN	Fct

Action non réalisée cette année.

IP4 – Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons,...)

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	20 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve a co-organisé avec la mairie de Charron une opération de ramassage de déchets qui a eu lieu le samedi 25 février 2023 au matin. Plus de 40 personnes ont pris part à ce ramassage de déchets sur les prés salés de Charron. Cette matinée de nettoyage a permis l'évacuation de plus de 800 kg de déchets, représentant environ 9m3 (bouteilles en plastique, bouteilles en verre, canettes, matériel de conchyliculture, bouées, pneus, polystyrène).

Un ramassage de déchets a également été réalisé sur les prés salés de Vendée le samedi 23 septembre 2023. Cette opération a été co-organisé avec les communes de Champagné-les-Marais et Puyravault, a permis de ramasser entre 400 et 500 kg de déchets lors de cette matinée.

L'association Alligatore a effectué un ramassage des déchets sur les prés salés de Charron le 28 mars 2023 et sur le site de la Prée Mizottière le 29 mars 2022. L'association a également retiré d'anciennes ganivelles, le long d'un chemin maintenant fermé, sur le site de la Pointe de l'Aiguillon fin avril 2023.



Ramassage de déchets sur les prés salés de Charron (gauche), et ganivelles retirées par Alligatore à la Pointe de l'Aiguillon (droite).

IP5 – Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct

Le personnel de la réserve a participé à différentes réunions sur le sujet. La réserve a formulé des propositions de complément d'aménagement sur le projet d'équipement des vannes du Curé porté par le Syrima (projet en cours).

IP6 – Tester des zones de non fauche le long des rigoles

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	3j/an	0j	RNN	Fct

Non réalisé

IP7 – Assurer la maintenance de la protection de dunes de la pointe de l'Aiguillon

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j / an	15 j	RNN	Fct

Des travaux de réparation de ganivelles et de fil lisses sont réalisés régulièrement sur la Pointe de l'Aiguillon. Une rangée de fil lisse a été installée le 16 mars 2023 en haut de plage au niveau de l'ancien chemin, afin de stopper le passage de promeneurs.



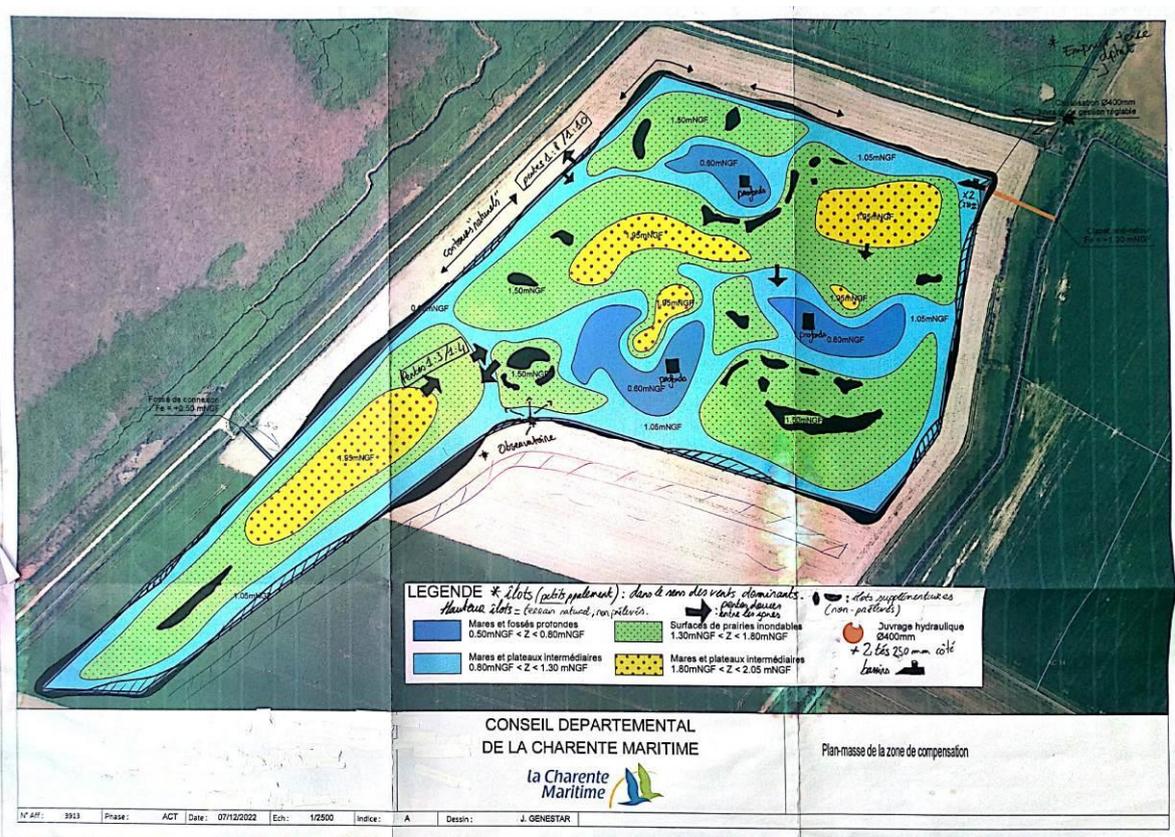
Réparation et installation de dispositifs de canalisation du public à a Pointe de l'Aiguillon

IP8 – Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											été	15 j / an	20 j	RNN	Fct

Le secteur de bassin situé sur Champagné les Marais a bénéficié d'aménagements pour favoriser la reproduction des limicoles (îlots). Les bassins se sont envasés et les îlots se sont tassés. Des travaux vont être engagés lors du rehaussement de la digue première visant à mieux maîtriser la gestion des niveaux d'eau.

La digue seconde d'Esnandes est en cours de construction dans l'ancien communal. La zone d'emprunt de matériaux sera une zone de compensation à vocation environnementale. Les terrains devraient être rétrocédés après travaux au CEL et la digue au SILEC.



Plan-masse de la zone de compensation /emprunt des matériaux de la digue seconde d'Esnandes

IP9– Permettre le nettoyage des chardons

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	?	2 j		Fct

Aucun traitement chimique des chardons n'a eu lieu cette année.

Une convention de pâturage a été signée entre un éleveur de Saint Michel en l'Herm, la réserve et le SMBL pour l'entretien de la digue à proximité du petit port de Saint Michel. Les moutons n'ont pas été remis cette année.

La digue à la Bosse (Puyravault) a été broyée le 10 mai 2023. Le broyage qui devait être localisé aux zones de chardon a finalement concerné l'ensemble de la digue, une rencontre du gestionnaire est à prévoir pour la

saison 2024. Celles de Champagné-les-Marais et Sainte Radégonde ont été broyées et/ou fauchées courant juin. Celle de la partie charentaise a été broyée le 3 octobre 2023.

6. *Connaissance et suivi continu
du patrimoine naturel (CS)*

CS1 – Poursuivre l’inventaire de la faune benthique et assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l’évaluation des habitats littoraux - RNF

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	12j	RNN/EXT	Fct

Le suivi RNF a été réalisé en octobre 2022. Le suivi a été réalisé sur les 5 stations définies initialement par le protocole (pointe de l’Aiguillon, la Bosse, Charron, Esnandes nord et Esnandes sud). Le suivi n’a pas été poursuivi sur la station périphérique à la RNN sur la Prée Mizottière suite à la dépoldérisation (CEL), au vu de la colonisation quasi-totale de la surface par la végétation.

Suite au rapport de Jérôme Jourde, benthologue au LIENSs (Coheco), une réflexion a été portée sur la poursuite du suivi. Ainsi, en octobre 2023, 2 stations n’ont pas été échantillonnées : Esnandes nord et Charron.



Suivi de la macrofaune benthique sur les vasières de Champagné-les-Marais en octobre 2022.

CS2– Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Ponctuelle	5 j / an	0 j	RNN/EXT	Fct

Non réalisé, prévu dans futur plan de gestion

CS3 - Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	0 j	RNN/EXT	Fct

Tous les ans un référencement cartographique des surfaces agricoles réellement fauchées est réalisé, et ce par drone depuis 2020. Le temps relatif à ce suivi est intégré à l’opération IP2.

CS4 – Mesurer l’intérêt des prés salés et l’impact de la gestion sur la nourricerie de poissons

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Printemps/été	15 j/an	20 j	RNN	Fct

Ces suivis ont été réalisés dans le cadre de l’observatoire du patrimoine naturel littoral de Réserves Naturelles

de France et de manière concomitante avec l'ensemble des sites engagées dans cette démarche avec RNF, notamment les réserves du golfe du Morbihan / Séné, d'Arès, de la baie de Saint-Brieuc et du site du Mont-Saint-Michel.

3 sessions de pêche ont été réalisées en mai, en juillet et en septembre sur les sites d'Esnandes, de Puyravault, de Triaize et un site complémentaire de la pointe d'Arçay. Le protocole complémentaire de suivi sur le zooplancton a également été réalisé. Les données sont en cours d'analyse.



Suivi poisson / pré salé sur Triaize et Esnandes en 2023

CS5 - Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	4 j	RNN/EXT	Fct

Le suivi de l'espèce rare *Hornungia procumbens* a été réalisé sur le secteur de la Pointe de l'Aiguillon. L'espèce est présente sur 671 m² en 2023, contre 327 m² en 2022 et 307 m² en 2021, ce qui marque une augmentation de densité.



CS6 - Suivre le dérangement des oiseaux d'eau															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	120 j	RNN/EXT	Fct
<p>Un programme de suivi du dérangement des oiseaux d'eau a été lancé par le Parc Marin en lien avec l'OFB. Le protocole a été reconduit sur l'hiver 2021-2022. Le suivi est réalisé à la Pointe Saint Clément par l'OFB (DRASS-BMI). Le rapport final doit être publié début 2024.</p> <p>Afin de répondre à la demande de la DDTM17 d'argumenter la demande d'évolution de la réglementation liée au dérangement causé par la pêche aux filets fixes, une synthèse bibliographique a été menée. Audran Chenu a été recruté en CDD 6 mois sur ce volet (ainsi que sur la bancarisation des données). Cette synthèse va permettre à la réserve de solliciter à nouveau les services de l'Etat (DREAL et DDTM) sur ce sujet en 2024.</p>															

CS7 – Assurer le comptage mensuel des oiseaux d'eau															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	48 j / an	48 j	RN, ONCFS, FDC85, LPO	Fct/Ext
<p>L'opération CS7 est intégrée à l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin et alimente l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral de RNF-OFB (volet limicoles) et Wetland International.</p> <p>L'ensemble des comptages mensuels a pu être maintenu malgré des conditions d'observation difficile pour</p>															

certaines comptages (décembre 2022, pluie et vent ; mars et août, mauvaise visibilité). Tous les comptages mensuels sont réalisés par le personnel de la réserve avec l'aide des services départementaux 85 et 17, de l'OFB, de la fédération des chasseurs 85 et de la LPO. Il faut noter que ce comptage est réalisé de manière simultanée avec les autres sites d'importance du Marais poitevin. La synthèse mensuelle pour tous les sites est réalisée par l'équipe de la réserve et est disponible sur le site internet de la réserve.

Les résultats des comptages présentés ci-dessous intègrent l'éco-complexe de la baie de l'Aiguillon, soit les sites de la baie de l'Aiguillon, de la pointe d'Arçay et des acquisitions du Conservatoire du littoral : au Curé et à la Prée Mizottière (ces deux sites étant des réservoirs de marée haute pour de nombreux oiseaux d'eau).

LES ANATIDES

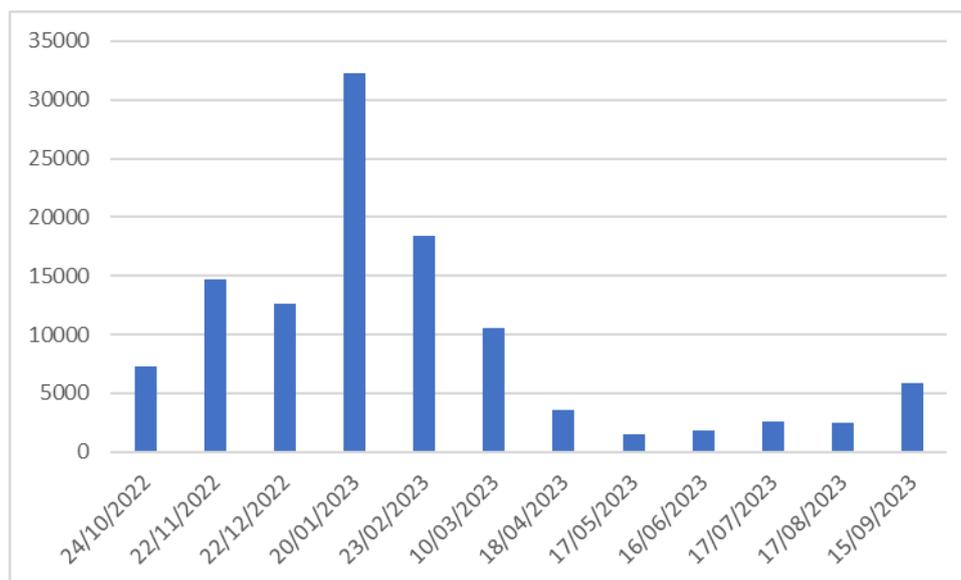


Figure : Evolution mensuelle des effectifs d'anatidés sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay

Les effectifs d'anatidés progressent au cours de l'automne pour atteindre plus de 32 000 individus en janvier 2023. Les effectifs diminuent à partir de mars, pour stabiliser autour de 2500 individus l'été. On note un début d'augmentation en septembre.

L'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces d'anatidés (Tableau 2). A noter que cette année, 2 de ces espèces n'apparaissent plus dans le top 10 des sites français les plus abondants.

Tableau 2: Espèces d'anatidés d'importance internationale observées sur la baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay à la mi-janvier de 2019 à 2023.

Comptage mi-janvier	Seuil WI*	Janv-2023	Janv-2022	Janv-21	Janv-20	janv-19	Rang 2023**
Tadorne de Belon	2500	8356	7434	10178	12847	12944	1
Canard siffleur	14000	1166	697	692	1709	104	8
Sarcelle d'hiver	5000	6881	1690	1360	2911	2222	5
Canard colvert	53000	4805	4006	3420	5572	7960	6
Canard pilet	600	1947	1881	2638	1097	890	2
Canard souchet	5200	561	573	1176	1015	145	>10
Oie cendrée	9600	251	629	978	1250	945	>10
Bernache cravant	2100	8205	5114	6058	7846	3985	3

* Seuil WI 2018 in Gaudard C., Quaintenne G., Dupuy J. (2018) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2018 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et solidaire. pp. 24, et Annexes pp. 104, Rochefort.

** rang WI 2023 in Moussy, C., Quaitenne, G., Gaudard, C. (2023) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2023 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et solidaire. pp. 16, et Annexes pp. 101, Rochefort.

LES LIMICOLES

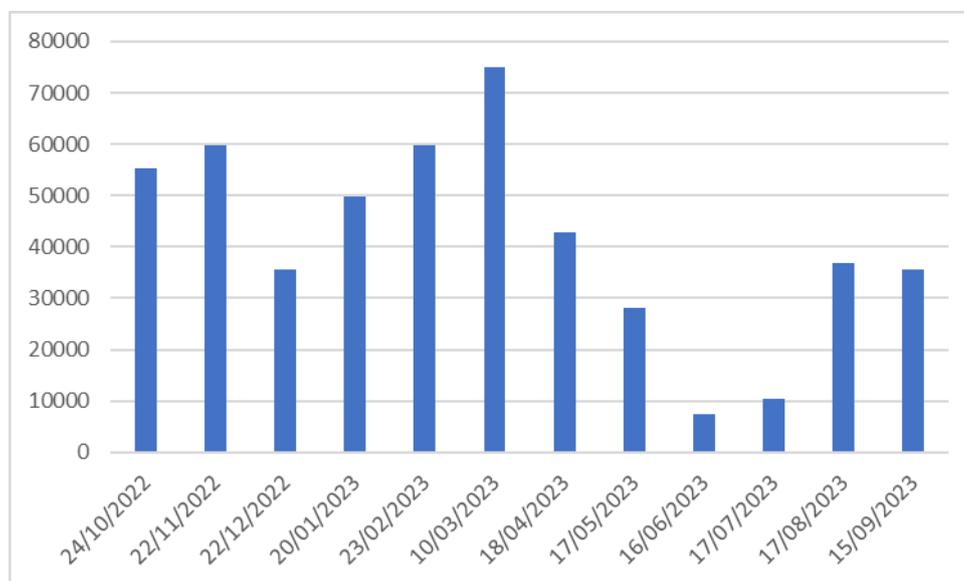


Figure 7 : Evolution mensuelle des effectifs de limicoles sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay

Le faible nombre de limicoles comptabilisés en décembre 2022 peut s'expliquer par les conditions météorologiques qui ont rendu l'observation et le comptage très difficile (pluie, vent). Hormis le chiffre peu élevé en décembre, les effectifs de limicoles se stabilisent autour de 50 000 et 60 000 limicoles entre octobre et février. Près de 75 000 oiseaux ont été observés en mars 2023.

L'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces de limicoles.

Tableau : Espèces de limicole d'importance internationale observées sur la baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay à la mi-janvier de 2019 à 2023.

Comptage mi-janvier	Seuil WI*	Janv-23	Janv-22	Janv-21	Janv-20	janv-19	Rang 2023**
Avocette élégante	940	4254	6862	8194	11255	8607	1
Pluvier argenté	2000	2709	3300	2650	3529	4878	5
Grand Gravelot	540	21	108	72	205	118	>10
Barge à queue noire (isl)	1100	7474	8031	6161	11672	5920	2
Barge rousse	1500	1354	630	1097	1197	1677	2
Courlis cendré	7600	1638	1304	947	2068	971	6
Chevalier gambette	1800	226	108	304	67	630	8
Bécasseau maubèche (isl)	5300	6928	8306	8834	12054	13180	3
Bécasseau variable	13300	23736	21505	34250	22580	30720	3

CS8 – Suivre l'évolution de la végétation des digues

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	2 j	RNN	Fct

Cette action n'est pas réalisée de façon formelle. Cependant, des observations concernant les dates de fauche et autres évènements sont consignées (dates de fauche ou broyage, pâturage, ...). Un protocole a été réalisé afin de suivre la végétation des digues dans le futur plan de gestion.

CS9 – Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	40 j	RNN	Fct

Le comptage des oiseaux d'eau est assuré tous les dix jours depuis 2020 sur la Prée mizottière, depuis 2021 sur le secteur du Petit Rocher et mensuellement sur les Vrillandes. Depuis décembre 2022, les bassins des Prises (Champagné-les-Marais, Puyravault) sont comptés mensuellement.

Ces zones font également l'objet d'un suivi de la nidification des laro-limicoles et des canards ainsi que des passereaux pour la Prée Mizottière.

Echasse blanche, Avocette élégante, Sterne pierregarin, Petit gravelot, Canard chipeau font partie des espèces qui ont niché sur les îlots. D'autres secteurs jouxtant la réserve ont aussi été suivis : la Rade d'Amour (Arçay), la Mare à 2000 (Triaize).

Suivi des oiseaux d'eau nicheurs - secteurs d'étude

- Les bassins du Curé
- La Marina / Les Chaines
- La Prée Mizottière
- Le Petit Rocher
- Les Prises
- La Mare de Triaize
- La Rade d'Amour - Observatoire

0 2 4 km

Systèmes de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93
Projection : Lambert Conformal Conic
Datum : RGF 1993

Sources des données :
RNN BA
Fond de carte : Google satellite

Réserve Naturelle
BAIE DE L'AIGUILLON



a) Les bassins du Curé

Espèce	Nombre de couples probables	Nombre de couples certains	Nombre minimum de poussins observés
Avocette élégante	4	3	2
Canard chipeau	1		
Canard colvert	2		
Canard souchet	10		
Chevalier gambette	3-4	1	1
Cygne tuberculé	1		
Echasse blanche	2	7	16
Mouette rieuse	1		2*
Petit gravelot	6	2	1
Sarcelle d'été	1		
Sarcelle d'hiver	1		
Sterne pierregarin		28**	
Tadorne de belon		4-5	41
Vanneau huppé	1		

*poussins immatures observés le 12/07/2023, probablement venus d'ailleurs

**échec de la nidification

Un maximum de 28 sternes couveuses ont été observés sur le secteur le 14 juin. Lors du suivi suivant le 28 juin, seuls 2 individus ont été observés, en vol ; il n'y avait plus aucune Sterne à couvrir. Une explication potentielle est la prédation. En effet, plusieurs renards ont été observés sur ou à proximité du site le 14 juin. Par ailleurs, la végétation sur les îlots était très développée cette année, pouvant également rendre l'environnement moins favorable pour la nidification de certaines espèces. Un broyage très tôt en saison serait probablement bénéfique. Il est possible qu'une partie des sternes se soit reportée sur le site de la Prée Mizottière et du Petit Rocher.

b) La Marina / Les Chaines

Espèce	Nombre de couples probables	Nombre de couples certains	Nombre minimum de poussins observés
Canard chipeau	1		
Chevalier gambette	1-2	1	3
Echasse blanche	3		
Tadorne de belon	1		
Vanneau huppé		2	4

Ce site fait partie de la Réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon. Le 31 mai, 3 poussins de Chevalier gambette et 4 poussins de Vanneau huppé ont été observés sur le bassin derrière la digue, encore en eau. Le secteur ne semble pas favorable à la nidification d'Echasse blanche, malgré la présence de cette espèce à chaque passage du mois de mai. Les bassins du secteur étaient quasiment assés dès la fin du mois de juin.

c) La Prée Mizottière

Espèce	Nombre de couples probables	Nombre de couples certains	Nombre minimum de poussins observés
Avocette élégante		40	30
Canard chipeau		1	11
Canard colvert		3	32
Canard souchet	4		
Chevalier gambette	4	1	3
Cygne tuberculé		2	9
Echasse blanche	3	10	22
Mouette rieuse		1	
Petit gravelot	1		

Sarcelle d'été	1		
Sterne pierregarin		34	7
Tadorne de belon	4-7		42
Vanneau huppé	2-3		10

Globalement, la reproduction a débuté tardivement sur le site de la Prée Mizottière. Le premier individu couveur d'Avocette élégante a été observé fin mai, avec un maximum de couveurs observés fin juin. En ce qui concerne les sternes et les échasses, les premiers individus sur le nid ont été observés le 13 juin. Peu de poussins de sternes ont été observés, probablement dû à une végétation haute sur l'îlot rendant l'observation difficile. Parfois, les adultes couvent les jeunes poussins, ce qui peut également rendre leur observation difficile.

Une famille de Canard chipeau a été observée à plusieurs reprises à l'Epine. Des individus de Sarcelle d'été ont été observés en avril et en mai, avec la présence d'un couple le 18 avril. Aucun code atlas supérieur à 3 (couple) n'a été noté.

d) Le Petit Rocher

Espèce	Nombre de couples probables	Nombre de couples certains	Nombre minimum de poussins observés
Avocette élégante		59	20
Canard chipeau	1		0
Canard colvert	2		0
Chevalier gambette	1-2		0
Echasse blanche	2-4		0
Sterne pierregarin		30	21
Tadorne de belon	1		

Ce site a été particulièrement attractif pour les avocettes élégantes, observées en grand nombre (maximum de 56 couveurs les 13 et 27 juin). La nidification des avocettes et des sternes a eu lieu sur l'îlot avec le moins de végétation. En revanche, peu de poussins d'avocettes ont été observés comparativement au nombre de couveurs. 20 poussins ont été observés le 11 juillet, provenant d'un maximum de 10 familles différentes. 3 poussins ont également été observés le 25 juillet. Un suivi à 15 jours d'intervalle n'a pas permis de déterminer la cause de cet échec (prédation ?).

e) Les Prises

Espèce	Nombre de couples probables	Nombre de couples certains	Nombre minimum de poussins observés
Avocette élégante		14	26
Canard colvert	2		
Chevalier gambette	6		
Echasse blanche	7	9	12
Foulque macroule		3	37
Petit gravelot	1		
Tadorne de belon	2		
Vanneau huppé	1	5	6

Ce secteur regroupe un ensemble de bassins dont les conditions de biotopes sont différentes tout au long du suivi. Le début de saison a vu le succès de la reproduction de la Foulque macroule et de quelques vanneaux dans la partie la plus à l'est, puis un assec quasiment total a provoqué une fréquentation quasi nulle. A l'inverse, les autres secteurs à faible présence en début de saison due à une hauteur d'eau trop importante en avril et mai, sont devenus favorables à la nidification de l'avocette surtout au mois de juin et juillet. Les bassins sont d'une faible largeur et la présence de jeunes dissimulés dans la végétation de bordure, et donc

difficilement observable, est envisageable.

f) La Mare de Triaize

Espèce	Nombre de couples probables	Nombre de couples certains	Nombre minimum de poussins observés
Avocette élégante	2		
Canard colvert	1		
Canard souchet	1		
Cygne tuberculé		1	1
Echasse blanche	4		
Foulque macroule		3	20
Tadorne de Belon	4		

Un couple de cygnes tuberculés a été observé à plusieurs reprises sur le secteur, donnant naissance à un seul poussin. En ce qui concerne la Foulque macroule, un individu couveur a été observé début mai, puis 2 autres individus ont été notés le 17 mai. Les premiers poussins de cette espèce ont été relevés le 31 mai. Un niveau d'eau important au début du printemps recouvrant la totalité de l'îlot central n'a pas permis l'installation des avocettes et des échasses blanches. L'îlot est devenu attractif pour les oiseaux une fois découvert, mais trop tardivement pour la reproduction.

g) La Rade d'Amour

Espèce	Nombre de couples probables	Nombre de couples certains	Nombre minimum de poussins observés
Avocette élégante		36	6
Canard colvert	1		
Chevalier gambette	6		
Echasse blanche	1	7	
Goéland argenté		1	
Goéland marin		1	
Mouette rieuse	1		1
Petit gravelot	1	2	2

Comparativement aux autres secteurs suivis, la nidification a été précoce sur la Rade d'Amour. En effet, les premiers couveurs d'Avocette élégante ont été observés le 17 avril (N=4), avec un maximum de couveurs le 17 mai (N=36). Les premières échasses couveuses ont été observées début mai. Plusieurs espèces de goélands ont été observées en train de couver, mais aucun jeune n'a été observé. En ce qui concerne la Mouette rieuse, un adulte et un poussin de plus de 21 jours (volant) ont été observés le 14 juin. N'ayant pas observé d'individu couveur avant cette date, la reproduction sur site n'est pas certaine, mais probable.



Adulte d'Avocette élégante et un poussin © Daniel Vallin.

CS10 – Suivre la salinité

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	30 j	RNN	Fct

Dans le cadre du projet LIFE baie de l'Aiguillon, des sondes ont été placées sur 3 chenaux et 2 fleuves (Chenal Vieux, Canal du Curé, Canal de Luçon, Lay, Sèvre niortaise) ainsi qu'en mer (bouée d'eau saine de la Sèvre et bouée bâbord du Lay) pour suivre la salinité et la température. Les stations sont suivies à la fréquence d'acquisition de 10 minutes. Désormais, 3 sondes sont encore suivies (Sèvre niortaise sur le Pont du Brault, Sèvre niortaise sur la bouée d'eaux saines amont et Lay sur le pont de l'Aiguillon-sur-mer).



Rotation de la sonde située sur le Lay – Pont de l'Aiguillon-sur-mer.

CS11 – Suivre la qualité de l'eau

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	20 j	RNN, OFB	Fct

Une sonde télétransmise a été installée en mars 2021 sur la Sèvre niortaise (bouée d'eau saine) par le Parc marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, en partenariat avec la Réserve de la baie de l'Aiguillon. Cette sonde mesure toutes les 10 minutes les principaux paramètres physico-chimiques qui caractérisent le milieu : la température, la salinité, la turbidité, l'oxygène dissous, la chlorophylle a. Le personnel

de la réserve assure le nettoyage et l'entretien de cette sonde.



Nettoyage de la sonde du PNM installée sur la bouée d'Eaux saines de la Sèvre.

CS12 – Suivre les débits

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	0 j	EPMP/RNN	Fct

Suivi non réalisé cette année.

CS13 – Suivi de la progression sédimentaire

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct

Ce suivi n'a pas été réalisé cette année.

CS14 – Suivre photographiquement le paysage

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée en 2023. Cette action ne sera plus mise en œuvre dans le cadre de ce plan de gestion et sa pertinence sera évaluée pour le prochain.

CS15 – Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Œnanthe de Foucaud

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	0 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée en 2023, son suivi s'opèrera tous les 3 ans (prochain en 2025).

CS16 – Suivre les populations de micro mammifères

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	0 j / an	3 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée.

Suivi chiroptère

3 stations d'enregistrements des chiroptères dans la RNN, et une station sur le site de la Prée Mizottière sont suivies dans le cadre du suivi national Vigie Chiro où le PNR est le coordinateur localement de la remontée des données de terrain. Ces stations localisées en bordure de prés salés de la Pointe de l'Aiguillon, de Champagné les marais et d'Esnandes ont pour but d'améliorer les connaissances sur les populations de chiroptères. La station localisée sur le carrel pédagogique d'Esnandes, suivie de 2019 à 2021, n'est plus suivie.

Un enregistreur est déposé une nuit sur chaque station en milieu et fin d'été. Les données sont ensuite visualisables sur le site de Vigie-chiro du MNHN.

CS17 – Inventorier les oiseaux nicheurs

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

Suivi des passereaux nicheurs

Le protocole de suivi des passereaux nicheurs en baie de l'Aiguillon a été mis en œuvre en 2011, avec un changement de protocole en 2018.

Le but de ce suivi est d'évaluer les tendances des populations de passereaux nicheurs sur le long terme (10 ans) et de caractériser les habitats à enjeux pour les principales espèces avec une plus grande exhaustivité que les points STOC (échantillonnage plus important 116 points vs. 30). Il est prévu l'année prochaine de comparer les estimations de tendance de population avec les 2 échantillonnages afin de juger du nombre de points d'écoute nécessaire pour un indicateur fiable des tendances de population.

Le protocole consiste depuis 2018 à réaliser 2 fois par an des points d'écoute de 5 min et de reporter l'ensemble des mâles chanteurs sur un rayon de 150 m. L'observateur note également pour chaque observation différents paramètres : nébulosité (en %) et la force du vent. Deux passages sont réalisés début avril et mi-mai au lever du soleil.

Suivi de la Rousserole turdoïde

Un premier passage sur la Sèvre niortaise a été réalisé en canoë le 22 mai, de l'Ecluse de Marans jusqu'au Pont du Brault. Un mâle chanteur a été entendu dans une roselière au niveau des Ecluses du Brault.

Un deuxième passage en canoë a eu lieu le 19 juin. Un mâle chanteur a été détecté près du lieu-dit des « Brandets ».

Malheureusement les conditions météorologiques se sont dégradées au cours de la matinée (averses), ne nous permettant pas de terminer le suivi sur le dernier linéaire.

Suivi du Gravelot à collier interrompu

En 2023, six passages ont été réalisés entre les mois d'avril à juillet sur la Pointe d'Arçay et la Pointe de l'Aiguillon. Un passage par mois a été réalisé en avril et en juillet, et deux passages ont été réalisés à 48h d'intervalle pour les mois de mai et juin.

Cette année, 4 couples ont été observés avec un code atlas (reproducteurs certains), et 18 poussins ont été observés au mois de juillet (dont 9 poussins volants et âgés).



Figure : Gravelots à collier interrompu observés en 2023 sur la Pointe de l'Aiguillon

CS18 – Suivre la migration prénuptiale du Courlis corlieu

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée.

CS19 – Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée.

CS20 – Suivre la migration postnuptiale à la pointe de l'Aiguillon

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Sept/Nov			LPO85	Ext

LPO Vendée assure depuis 1993 un suivi annuel du 1^{er} septembre au 30 novembre des passereaux en migration post-nuptiale se regroupant à la pointe de l'Aiguillon avant de traverser la baie de l'Aiguillon (effet « entonnoir » du site).

CS21 – Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	18 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été engagée.

CS22 – Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée. Une réflexion sur la mise en place du protocole sera menée dans le cadre du prochain plan de gestion.

CS23 – Assurer le programme STOC - EPS

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Avr/août	2 j / an	4 j	RNN	Fct

Action réalisée. Les points STOC-EPS sont complémentaires au protocole de suivi des passereaux nicheurs en baie de l'Aiguillon (cf CS 17). Une réflexion sur une nouvelle répartition des points d'écoute est en cours, car la répartition actuelle sur la Pointe de l'Aiguillon et Charron/Esnandes ne semble pas pertinente.

CS24 – Assurer le programme « prairie de fauche » de l'OFB

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Avr/juin	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Ce suivi n'est plus réalisé sur la réserve.

CS25 – Assurer la réalisation du programme ACROLA

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Août/sept	10j/an	0 j	RNN	Fct

Ce suivi n'a pas été réalisé cette année.

CS26 – Tester et assurer le programme Halte Migratoire

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Août/oct	20j/an	0 j	RNN	Fct

Ce suivi n'a pas été réalisé cette année.

CS27 – Assurer un ILA « orthoptères »

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Juillet/sept.	10 j / an	0 j	RNN	Fct

Ce suivi n'a pas été réalisé cette année. La liste d'espèce a été complété par les données historiques à

l'occasion du nouveau plan de gestion.

CS28 – Suivre la population de Spartine anglaise

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle.	40 j/ an	0 j	RNN	Fct

Ce suivi n'a pas été réalisé cette année.

CS29 – Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											.	10 j/ an	1 j	RNN	Fct

Il n'y a plus de traitements contre les moustiques sur la réserve. Les départements ayant repris la compétence de l'EID, un suivi est réalisé sur la partie 17.

CS30 – Poursuivre l'inventaire de l'ichtyofaune

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	0	j	RNN	Fct

Les pêches scientifiques ont été réalisées cette année (cf. CS 64). La liste d'espèce a été complétée par les données historiques à l'occasion du nouveau plan de gestion.

CS31 – Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Avril/août	4 j/ an	0 j	RNN	Fct

Dans le cadre du projet LIFE Baie de l'Aiguillon, un suivi des populations d'amphibiens a été mis en place de 2017 à 2021 par point d'écoute et plusieurs facteurs influençant la détectabilité rend difficile l'analyse.

Le suivi ne sera pas poursuivi dans les années à venir. Si une suite devait être donnée à cette étude, il serait opportun de reconsidérer le protocole en ciblant des questions de fonctionnalités de l'habitat au travers des indices de reproduction.

CS32 – Poursuivre l'inventaire des arthropodes

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	?	0 j	RNN	Fct

Le suivi n'a pas été réalisé en 2023. La liste d'espèce a été complétée par les données historiques à l'occasion du nouveau plan de gestion.

CS33 – Inventorier les algues (macro & micro), mousses, lichens et champignons

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	?	0 j	RNN	Fct

L'opération n'a pas été réalisée en 2023. La liste d'espèce a été complétée par les données historiques à

l'occasion du nouveau plan de gestion.

CS34 – Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux – RNF

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	5 j	RNN	Fct
CF action CS1															

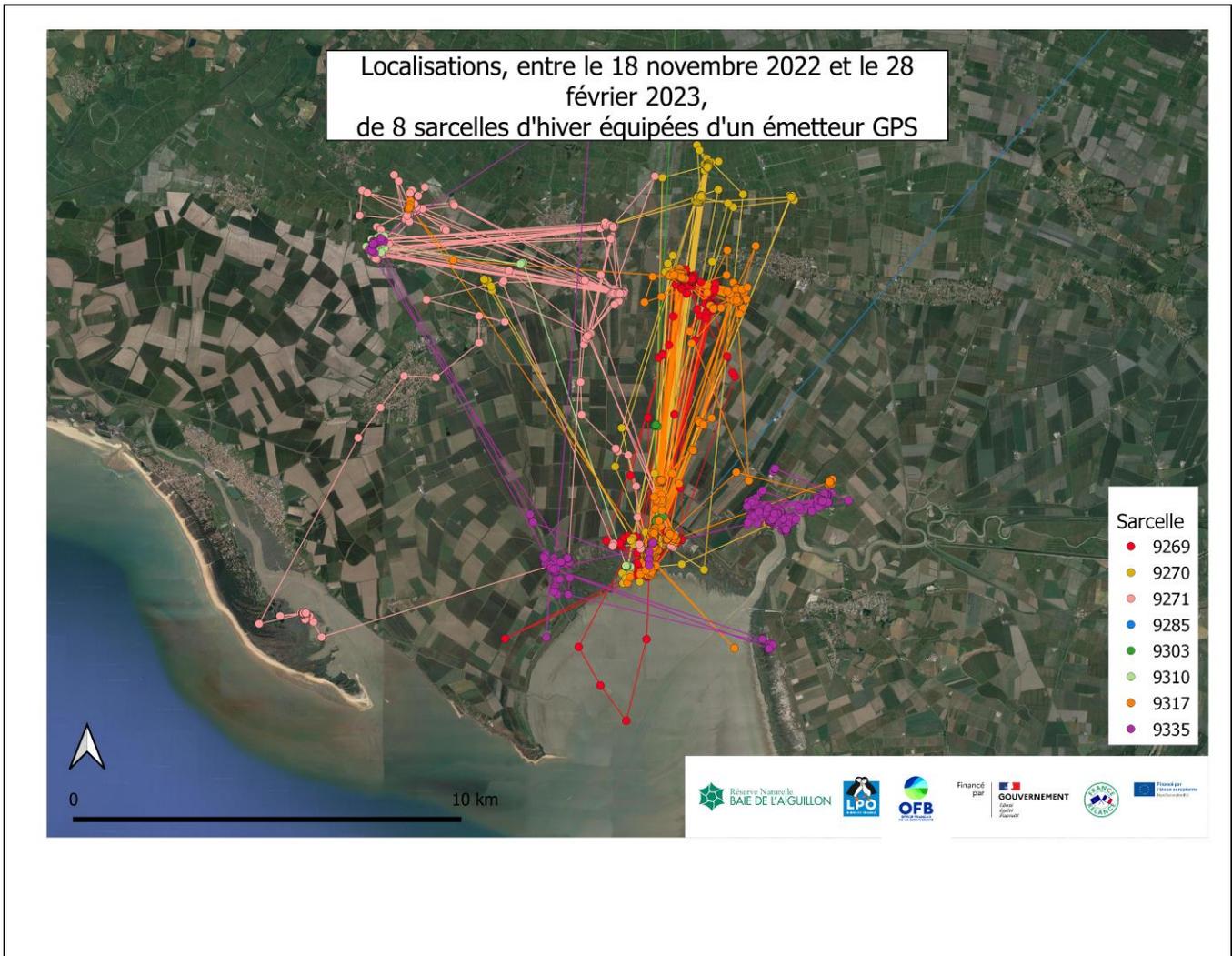
7. *Les activités de recherche (PR)*

PR1 – Evaluer l'influence du bassin versant sur l'environnement côtier															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											annuel	3 j / an	0 j	RNN	Fct
Un programme de recherche a été monté (QUALITRO) afin de mieux connaître l'influence de la qualité de l'eau / sédiments sur la faune benthique. Il va se mettre en place en 2024 et 2025.															

PR2 – Modéliser le fonctionnement sédimentaire de la réserve naturelle															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											annuel	5 j / an	0 j	RNN	Fct
Cette action n'a pas été réalisée cette année. Un nouveau lidar est prévu dans le cadre du programme Life Espèces Marine Mobile.															

PR3 – Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											annuel	5 j / an	2 j	RNN	Fct
Cette action n'a pas été réalisée cette année.															

PR4 – Evaluer la capacité du Marais poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Nov/fév	/	20 j	RNN	Fct
Suite au programme LIFE, de nouveaux individus ont été équipés de GPS les hiver 2021/2022 et 2022/2023 afin de suivre leurs déplacements. Sur l'hiver 2022/2023, 30 sarcelles ont été équipées de GPS ayant permis de les suivre. Les données seront analysées courant l'année 2024.															



PR5 – Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	3 j	RNN/Liens	A évaluer
<p>En février 2023, la 20^{ème} campagne d'échantillonnage de la macrofaune benthique a été réalisée dans les Pertuis Charentais et Breton. Celle-ci a pour but d'étudier l'état quantitatif et qualitatif du stock de proies disponibles pour les limicoles hivernants et s'inscrit dans une collaboration entre les Réserves Naturelles de la baie de l'Aiguillon et de Moëze-Oléron et l'Unité Mixte de Recherche LIENSs (Littoral Environnement et Sociétés – Université de La Rochelle – CNRS).</p> <p>Afin de procéder au tri et à l'identification des échantillons récoltés entre 2015 et 2023, une stagiaire de Master 1 a été embauchée d'avril à juillet 2023. L'ensemble des échantillons de coquillage et de vers ont été identifiés et mesurés fin septembre 2023.</p> <p>La cartographie des habitats benthique de la baie de l'Aiguillon sera refaite durant l'hiver 2023/2024, la précédente datant de l'hiver 2003/2004. Les campagnes de prélèvement auront lieu de novembre 2023 à février 2024.</p>															

PR6 – Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l'Aiguillon

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	8 j	RNN/Liens	A évaluer

La réserve a participé notamment aux programmes suivants :

- Projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone piloté par le LIENSs : ce programme a débuté en 2022 sur le volet benthique et carbone en partenariat avec le LIENSs et Ifremer ;
- Projet 'QUALITRO' : dans le prolongement du Life sur cette hémistique, va permettre de mieux comprendre l'influence de la qualité de l'eau sur la chaîne trophique ;

Les actions prévues en 2023 seront incluses dans le plan de gestion 2024-2033

Les budgets réalisés 2022, provisoire 2023 et prévisionnel 2024 sont présentés en annexe 4 (LPO) et 5 (OFB).

Conclusion et perspectives

L'évaluation du plan de gestion, l'étude d'ancrage, le bilan de programme Life et la synthèse des données existantes ont permis d'alimenter les réflexions sur le futur plan de gestion.

La rédaction du futur plan de gestion a été le chantier principal de l'année 2023. Son contenu a été partagé avec les principaux usagers et partenaires. Les principaux enjeux s'articulent autour :

- des habitats intertidaux avec comme objectif à long terme de maintenir et/ou restaurer le bon état écologique des habitats intertidaux dans un contexte de changement climatique ;
- des espèces à enjeux de conservation avec comme objectif à long terme de maintenir les effectifs des espèces à enjeu de conservation de la baie de l'Aiguillon (oiseaux, poissons et flore) dans un contexte de changement climatique ;

Le plan de gestion doit être présenté au CS, au CSRPN et aux comités consultatifs en début d'année 2024.

Le programme Life Espèces marines mobile a été validé en 2023. Il contient une action de restauration de vasière qui visera à poursuivre le travail engagé dans le cadre du Life baie de l'Aiguillon.

Le schéma d'intention de la baie de l'Aiguillon prévoit la création de sentiers et de points d'observation. Certains sont liés à des travaux de digue prévus en 2024 et 2025. Sur la base du schéma d'intention paysagère, une démarche partenariale avec le PNR du marais poitevin, le conservatoire du littoral, les syndicats mixtes et les communes est en train de se mettre en place pour réfléchir collectivement à la mise en valeur de ce territoire.

Le travail de bancarisation et d'analyse des données historiques est à poursuivre. Une partie du travail a été intégré au plan de gestion 2024-2033, le reste sera traité dans les premières années de vie du nouveau document.

Annexe 1 : Bilan des opérations réalisées par priorité en 2023

	Opérations de priorité 1	Opérations de priorité 2	Opérations de priorité 3	TOTAL
Nb de jours prévus en 2023	447.5	140	222	860.5
Nb de jours réalisés en 2023	582	199	321	1233

Annexe 2 : Opérations du plan de gestion exécutées en 2023

Code OPE	Résumé de l'opération	Priorité	Temps prévu	Temps prévu en 2023
CC1	Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	3	5	10
CC2	Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	3	5	15
CC3	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	3	4	10
CC4	Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	2	5	45
CC5	Etudier la faisabilité d'un point d'accueil de la RNN	3	15	25
CC6	Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais Poitevin)	3	2	3
CC7	Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin	3	2	1
CC8	Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	3	1	1
CI1	Entretien des passages agricoles et voies d'accès	3	3	1
CI2	Gérer le balisage réglementaire de la RN	1	3	5
CI3	Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux	3	2	0
CS1	Poursuivre l'inventaire de la faune benthique	2	4	12
CS10	Suivre la salinité	1	5	30
CS11	Suivre la qualité des eaux	1	5	20
CS12	Suivre les débits	2	5	0
CS13	Suivre la progression de la sédimentation	3	10	10
CS14	Suivre photographiquement le paysage	2	2	0
CS15	Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Oenanthe de Foucaud	1	0	0
CS16	Suivre les populations de micro mammifères	2	0	3
CS17	Inventorier les oiseaux nicheurs	2	20	20
CS18	Suivre la migration pré-nuptiale du Courlis corlieu	3	20	0
CS19	Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	3	2	0
CS2	Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes	1	5	0
CS22	Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	3	20	0
CS23	Assurer le programme STOC EPS	1	2	4
CS24	Assurer le programme « prairie de fauche »	2	2	0
CS26	Tester et assurer le programme Halte Migratoire	3	20	0

CS27	Assurer un ILA « orthoptères »	3	10	0
CS29	Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements	3	10	1
CS3	Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	1	15	0
CS30	Poursuivre l'inventaire de l'ichtyofaune	2	0	2
CS34	Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF	3	4	5
CS4	Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact de la gestion sur la nourricerie de poissons	1	15	20
CS5	Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	1	4	4
CS6	Suivre le dérangement des oiseaux d'eau	3	15	120
CS7	Assurer le comptage mensuel des Oiseaux d'eau	1	48	48
CS8	Suivre l'évolution de la végétation des digues	1	4	2
CS9	Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux	3	10	40
EI1	Suivre la migration pré-nuptiale la Barge à queue noire	3	10	0
IP1	Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées	1	5	30
IP2	Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	1	15	15
IP3	Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	1	10	0
IP4	Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons...)	2	5	20
IP5	Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)	2	2	4
IP6	Tester des zones de non fauche le long des rigoles	2	3	0
IP7	Assurer la maintenance de la protection des dunes de la pointe de l'Aiguillon	1	4	15
IP8	Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon	1	15	20
IP9	Permettre le nettoyage des chardons	2		2
MS1	Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin	1	4	6

MS10	Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon	2	2	1
MS11	Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	3	1	1
MS12	Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	2	2	8
MS13	Encadrement des stagiaires et vacataires	1	15	15
MS14	Formation du personnel de la réserve	1	15	32
MS15	Réunion interne LPO	2	4	12
MS16	Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	2	20	20
MS17	Réunion interne ONCFS	2	4	20
MS18	Assurer la rédaction du plan de gestion	1	90	120
MS19	Réaliser l'évaluation du plan de gestion	1	60	20
MS2	Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin	1	0,5	0
MS20	Assurer le suivi budgétaire des RNNs	1	20	20
MS21	Participer au conseil scientifique de la RNN	1	1	0
MS22	Activer la procédure d'alerte et de gestion en cas d'urgence submersion	1	1	1
MS23	Rédiger le règlement intérieur des locaux de la RNN	3	1	0
MS24	Assurer le référencement informatique de toutes les archives de la RN afin de pouvoir les mobiliser rapidement en cas de besoin	3	20	8
MS25	Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	2	5	8
MS26	Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA	1	10	10
MS27	Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	1	2	6
MS28	Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon	2	2	4
MS29	Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay	3	2	20
MS3	Suivre la convention de gestion des prés salés avec la DDTM 17 & 85	1	4	6
MS30	Participer à la définition à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)	1	3	10
MS31	Participer au comité de pilotage de la Prée Mizottière	1	1	4
MS32	Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière	2	10	2

MS33	Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur	2	1	2
MS34	Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	2	1	1
MS35	Participer au Forum des Aires Marines Protégées	2	4	0
MS36	Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	2	15	15
MS37	Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	3	1	1
MS38	Assurer des interventions en colloque, séminaire	1	2	2
MS39	Participer à la rédaction d'articles scientifiques	1	10	2
MS4	Comité de pilotage « mizottes »	1	2	2
MS40	Rédiger des articles de vulgarisation	1	2	0
MS41	Assurer une synthèse des données hydrauliques	3	4	0
MS42	Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin	1	2	5
MS43	Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France	2	2	4
MS44	Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	2	2	1
MS45	Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	2	2	1
MS5	Participer au comité de gestion du futur Parc Marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	8
MS6	Participer aux groupes techniques ou géographiques du futur Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	0
MS7	Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon	1	1	10
MS8	Participer aux comités de pilotage des sites naturels (RNN...) du Marais Poitevin	2	3	2
MS9	Participer au COPIL MAE "Marais Poitevin"	1	3	5
PA1	Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	3	8	20
PA2	Réaliser des animations auprès des écoles locales	3	3	48
PA3	Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	3	10	10
PR3	Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique	3	5	2
PR4	Evaluer la capacité du Marais poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés	3	0	20
PR5	Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière	3	15	3
PR6	Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l'Aiguillon	3	15	8

SP1	Surveiller les activités de pêche maritime	2	10	18
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	4	4
SP2	Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	2	3	12
SP3	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	1	30	60
SP4	Coordonner des différents services de l'ONCFS	1	5	5
SP5	Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	2	5	5
SP6	Gérer les autorisations de travaux	1	5	20
SP7	Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	2	2	10
SP8	Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	2	2	2
SP9	Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	2	4	4
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	1	4

Annexe 3 : Principaux articles de presse

CHARRON

L'Aiguillon, une baie qui a toute leur attention

La baie de l'Aiguillon, ce ne sont pas moins de 5 000 hectares d'un sanctuaire de la biodiversité sur lesquels veillent, comme le lait sur le feu, la réserve naturelle coté Vendée et Charente-Maritime, la Ligue pour la protection des oiseaux, l'Office français de la biodiversité et un bon nombre de communes. Comme celle de Charron où s'est déroulée, samedi 25 février, une grande opération de nettoyage avec une quarantaine de bénévoles.

« La dernière fois, c'était en 2020, juste avant le confinement avec l'association Les Mains dans le sable », rappelle Jean-Pierre Gueret, conservateur de la réserve en Charente-Maritime. Sur ces 5 000 hectares, 1 800 concernent des prés-salés et le reste des vasières. « La qualité de l'eau est plutôt bonne. Sa qualité sera au cœur du futur plan de gestion pour les dix ans à venir », poursuit le conservateur.

Des plastiques

Malgré tout, cet écrin de la biodiversité n'échappe pas, surtout au lendemain des grandes marées hivernales, à la pollution, notamment au travers des plastiques. « 90 % des oiseaux de la baie ont du plastique dans leur estomac. Ici c'est exposé plein ouest. Les macros plastiques se transforment en micros, puis en nanos plastiques. Même nous, nous en avons



Une quarantaine de bénévoles a bravé le froid à l'assaut de la baie. YANNICK PICARD

dans notre corps », poursuit le conservateur de la réserve.

Ce samedi 25 février au matin, c'est près d'une tonne de déchets aussi divers que variés qui a été ramassée à partir du port du Pavé en direction d'Es-nandes. Chacun d'eux a été trié, en vue d'être recyclé ou d'être orienté en déchetterie. « Nous avons fait trois tours avec le camion des services techniques, vers celle de la commune », confie Christophe Azama, adjoint en charge de la communication du village.

La commune de Charron est particulièrement attachée à sa baie, tout comme ses mytiliculteurs se considèrent comme des jardiniers de la mer. Depuis la rentrée de septembre 2022, la réserve de la baie a mis en place avec les élèves de la classe de CM2 de Charron un programme pédagogique sur trois ans. « Nous avons choisi une aire marine éducative au nord du Pavé », confie Hélène Gossens, responsable pédagogique à la réserve.

Yannick Picard

Sud Ouest 2 mars 2023

ESNANDES

La baie de l'Aiguillon, ce poumon vert

Depuis le 25 janvier, des capteurs ont été installés à Esnandes pour évaluer le carbone piégé par les prés-salés et leur environnement. Immersion dans cet écrin de biodiversité situé entre notre département et la Vendée

Gagner la station de mesures construite sur des pieux de bouchots à plusieurs centaines de mètres au large de la pointe Saint-Clément, n'est pas aisé mais la récompense est au bout de l'effort. Les bottes enfoncées dans la vase, le paysage offert alors sur la baie de l'Aiguillon est unique. Il s'en dégage une sorte de mélange de zen attitude et de beauté mystique.

« Et encore, nous ne sommes pas au coucher du soleil », confie Jean-Pierre Gueret. Ce vendredi 17 mars, le Conservateur de la baie de l'Aiguillon côté Charente-Maritime, accompagne pour sa collecte bimensuelle de relevés de mesures, Pierre Polsenaere de l'Ifremer. Dans le cadre du projet La Rochelle zéro carbone à l'horizon 2040, l'Université de la ville, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) de La Tremblade et le Conservatoire de la baie de l'Aiguillon, ont décidé de mesurer la quantité de carbone échangée annuellement entre les prés-salés et l'air ambiant, ainsi que celui de ce dernier et les vasières.

Sondes et relevés

Il est trop tôt pour le chercheur Pierre Polsenaere de tirer un premier bilan. Malgré tout, le scientifique évoque des retours d'expériences : « nous avons déjà installé une station de mesures sur l'île de Ré et dans le marais de Brouage. Concernant celle de l'île de Ré, la quantité de carbone piégée était en moyenne de 485 grammes par



Une station de capteurs de CO2 dans un prés-salé à la pointe Saint-Clément, à Esnandes. Au premier plan, Jean-Pierre Gueret, conservateur de la Baie de l'Aiguillon pour la Charente-Maritime. JEAN-CHRISTOPHE SOLNALET/SUD OUEST

mètre carré et par an ». En parallèle de la station d'Esnandes, une seconde a été installée dans une zone humide à Marans. « Nous pourrions ainsi établir une sorte de lien entre la terre et la mer », poursuit Jean-Pierre Gueret. Deux des sondes installées à 5 mètres au-dessus de la vase à Esnandes, mesurent 20 fois par seconde les échanges de carbones réalisés dans un périmètre de 500 mètres. D'autres font des relevés météorologiques toutes les dix minu-

tes. « Le milieu salin est hostile pour les sondes. Mais un peu moins de deux mois après leur installation, tout se passe bien », confie Pierre Polsenaere. Mais la mission du scientifique et de Jean-Pierre Gueret ne s'arrête pas là. Les deux hommes ont une attention toute particulière pour la vase, les prés-salés, la faune et la flore qui la composent.

Mer de travail

« La baie de l'Aiguillon s'étend

sur 5 000 hectares, divisés en 3 800 hectares de vase et 1 200 de prés-salés. La hauteur de vase augmente de 15 centimètre par an. Sur cette même période, les prés-salés gagnent 7 hectares sur les vasières », indique le conservateur de la baie. Un plus indéniable pour la captation du carbone. Mais peut-être une moins value pour ce véritable garde-manger entre eau douce du marais et eau salée, à la base de la chaîne alimentaire des espèces marines et qui au fil des

marées s'évacue vers l'océan.

« C'est l'évolution naturelle et l'histoire du comblement du golf des Pictons avec le mélange des sédiments fluviaux et marins. Nous constatons déjà que les vasières sortent de la baie cotée Vendée », conclut Jean-Pierre Gueret. Une marée plus tard, ce 17 mars, la mer avait effacé dans la vase, les traces de la venue des deux hommes, redonnant à ce paysage toutes ses lettres de mer de travail. Yannick Picard

« C'est pour connaître un peu plus l'endroit où l'on vit »

Les élèves de CM2 de l'école de Charron travaillent sur leur aire marine éducative, située baie de l'Aiguillon

Depuis septembre 2022, les élèves de CM2 de Charron ont choisi leur aire marine éducative (AME). Cette zone maritime de petite taille où se mêlent prés-salés, vasières et activités de la mer est située au port du pavé à Charron. « Les enfants avaient le choix entre trois sites sur la commune. Ils se sont réunis sous la forme d'un conseil de la mer des enfants, au sein duquel sont prises toutes les décisions concernant leur AME », explique Hélène Goossens, responsable pédagogique de la Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon. Un site cogéré par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) France et l'Office français de la biodiversité (OFB). Régulièrement, comme ce vendredi 24 mars, les élèves se rendent au chevet de leur AME, pour ob-

server les oiseaux et faire des prélèvements dans la vase.

« Travail complet »

« Aujourd'hui, nous allons observer les premières migrations d'oiseaux et faire un inventaire de la macrofaune benthique (NDLR : vers, coquillages, crustacés) dans la vase », poursuit Hélène Goossens. Mathias, sorte d'Indiana Jones de l'AME, comme tous ses camarades, résume la situation, « eh bien tu vois, c'est pour connaître un peu plus l'endroit où l'on vit ».

Vaste de terrain d'explorations donc, pour une durée de trois ans qui se transmettra de classes en classes et qui n'a rien d'anodin pour les enseignants de l'école de Charron. « C'est un travail complet, particulière-

ment sur ce site. Nous balayons un spectre très large. Il va de l'apprentissage du vélo pour venir jusqu'ici aux mathématiques en construisant des diagrammes à partir des observations des oiseaux. Sans oublier la géographie, les sciences de la vie de la terre et le français », insiste Yann Juin, professeur des écoles et enseignant de la classe de CM2 de Charron.

Avant la fin de l'année, le conseil de la mer des enfants de Charron se réunira à nouveau afin de déterminer les actions à suivre. La classe espère voir son AME labélisée par l'OFB. À noter qu'en juin, le Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde réunira durant quatre jours toutes les classes ayant une AME.

Y.P.



Vendredi 24 mars, les élèves ont observé les premières migrations d'oiseaux et fait un inventaire de la macrofaune benthique. JEAN-CHRISTOPHE SOLNALET/SUD OUEST

Les conservateurs veillent sur la baie de l'Aiguillon

Au cœur du Marais poitevin. Là où le Marais rencontre la mer se trouve un havre de biodiversité : la baie de l'Aiguillon, protégée au sein d'un parc naturel surveillé de près par deux conservateurs.

Reportage

Quand on parle du Marais poitevin, on se figure un paysage de canaux avec ses berges arborées et son herbe bien verte. Pourtant, à la toute extrémité, le paysage est bien différent : des prés d'herbe jaune, des grandes cultures, de longues routes droites bordant d'interminables canaux et, au bout... La mer.

La mer ? Oui, c'est bien elle, cachée derrière les digues. Elle est si loin, la mer, qu'on n'a pas la sensation d'être sur le littoral. « Un maire du coin me disait que ses habitants ne se considéraient pas comme vivant dans une commune de bord de mer. » C'est vrai que les vastes vasières la rendent moins accessible que sur les plages prisées de l'Aiguillon, à quelques kilomètres de là.

Bernaches, sarcelles et gorgebleue

Celui qui raconte cette anecdote, c'est Régis Gallais. Veste de l'Office français de la Biodiversité, écusson « Police de l'environnement », toujours une paire de jumelles dans la voiture. Il est l'un des deux conservateurs de la réserve naturelle nationale

de la baie de l'Aiguillon, à cheval entre la Vendée et la Charente-Maritime. Avec son collègue, il est chargé de surveiller cette zone, vaste de 5 000 hectares.

On les imagine, passant leur temps à la lunette, observant les bernaches et les sarcelles qui hivernent sur ces terres ou les gorgebleues à miroir, ce petit passereau emblématique du coin. Mais en réalité, une grande partie de leur boulot est administrative : trouver les budgets, programmer des actions de leur plan de gestion, suivre les protocoles scientifiques, etc. Par exemple, actuellement, ils travaillent avec la fac de La Rochelle et l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) sur la question de la qualité de l'eau et de la présence de polluants dans la chaîne alimentaire.

Macoma, hydrobies et scrobiculaire

« Un observatoire va être mis en place, sur deux ans, pour pouvoir connaître précisément l'état sanitaire de la baie en termes de concentration de polluants », explique Régis Gallais, à la fois dans l'eau mais aussi dans les sédiments et dans certain

es espèces, en particulier les bivalves, ceux qui sont dans la vase et qui filtrent l'eau en permanence. Ce sont de bons supports pour voir comment les pesticides et autres entrent dans les chaînes trophiques. L'idée, c'est ensuite de structurer une démarche pour voir où viennent ces polluants. »

Les fameuses bivalves, pilier de la chaîne alimentaire, sont au cœur de l'attention, « parce que c'est ce qui nous permet d'accueillir chaque année autant d'oiseaux sur la baie », qui en sont friands. Les mollusques aux noms poétiques – hydrobies, scrobiculaire, macoma – qui vivent dans la vase sont aussi étudiés de près. « parce que ce sont des espèces indicatrices du bon ou du mauvais état du milieu. »

Cet espace magnifique, les conservateurs travaillent aussi à mieux le faire connaître et notamment des habitants du coin : « Nous réfléchissons à un cheminement, via une déviation de la Véloodyssée ou autre, afin de rapprocher le public à vélo ou pédestre d'autres points de vue autour de la réserve. »

Flora CHAUVEAU.



Régis Gallais est l'un des deux conservateurs de la réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon.

PHOTO: OUEST-FRANCE



La barge à queue noire est une autre espèce emblématique du parc naturel de la baie de l'Aiguillon, site d'importance internationale pour elle.

PHOTO: MATTHEW VIZIUK

120 000

C'est le nombre d'oiseaux que peut accueillir la baie en simultané. Malgré cette forte fréquentation de migrateurs, les conservateurs n'ont pas constaté de mortalité liée à la grippe aviaire.

Les prés-salés captent le carbone

Les conservateurs travaillent aussi sur le pôle de captation du carbone que représente le pré-salé : une zone, entre la terre et la vasière, que la mer ne recouvre pas à chaque marée. La végétation s'y développe, captant du carbone et, quand elle meurt, elle est recouverte de vase. Le carbone est ainsi stocké dans le sédiment. Ce qui a un autre effet : la terre

gagne ici naturellement de la hauteur. « Chaque année, on gagne 7 hectares de pré-salé. » Quand la mer recouvre les prés-salés, ces espaces deviennent de super restaurants pour les jeunes poissons comme le bar, la daurade, le muet, qui arrivent de la Sèvre et qui font étape ici avant de rejoindre l'océan.

F.C.



Le mâle gorgebleue à miroir arborant une magnifique couleur bleue. Ce passereau est typique de la réserve naturelle de la baie.

PHOTO: RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON

Ouest France 26 mars 2023

2017 > 2050

PROJET 1

BAIE DE L'AIGUILLON

Restauration écologique d'un écosystème côtier

VOIR LA FICHE PROJET

»»

RÉALISATIONS EN 2022

- Bilan global des travaux : 118 ha de vasières restaurées et 7,5 ha de gisements retirés.
- Colloque final du projet LIFE Baie de l'Aiguillon (La Rochelle, 6-7 avril) : restitution des opérations expérimentales de restauration et de préservation des espaces littoraux conduites dans le cadre du LIFE depuis 2016.
- Publication d'un rapport de synthèse des 6 ans d'actions (2016-2022).
- Rédaction d'une fiche de retours d'expérience dans le cadre du projet Life ARTISAN [\[en savoir+\]](#).

SUIVI DES INDICATEURS 2022

- Suivi de la non-recolonisation par les huîtres (septembre 2022) : résultats positifs, présence de moins de débris de coquilles qu'en 2021 (secteur Charrons).
- Suivi de la sédimentation (LIDAR) : calculs des variations sédimentaires de la baie de l'Aiguillon sur une période de 21 ans.
- Rapport sur l'étude biosédimentaire des communautés benthiques des récifs d'huîtres en baie de l'Aiguillon (2017-2021) : pas d'impact clairement établi des travaux d'enlèvement des récifs d'huîtres sur les communautés des sédiments meubles adjacents.
- Etude des évolutions géomorphologiques.
- Suivi de l'évolution de la salinité et de la température de l'eau en baie de l'Aiguillon.

LOCALISATION

PNR du Marais Poitevin, département de Vendée et Charente-Maritime

SURFACE DU PROJET

1 400 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

LPO, OFB, PNR Marais Poitevin, AE Loire-Bretagne, MTE, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Comités régionaux Conchylicoles Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes, Conseils départementaux Vendée et Charente-Maritime, CDC Biodiversité

D'UNE COMMUNE À L'AUTRE



LE PRINTEMPS ARRIVE...

FACEBOOK PNR

Un jeu-concours pour observer les hirondelles

MARAIS POITEVIN « Observez l'arrivée des hirondelles dans le Parc du Marais poitevin ! » Le Parc naturel régional du Marais poitevin (PNR) lance un jeu-concours sur sa page Facebook, invitant tous les habitants des communes du territoire à observer le retour des hirondelles pour le printemps. Un événement qui décline, localement, l'opération mondiale de suivi du retour de migration des hirondelles, engagée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) depuis le 13 février dernier. Le printemps arrive. Les hirondelles seront

bientôt de retour dans le Parc du Marais poitevin qui invite tous les habitants à se reconnecter à la nature en observant ces oiseaux migrateurs, au travers du jeu-concours. Les observer, les prendre en photo, les faire dessiner par les enfants... pour des cadeaux à la clé. Adultes, enfants, habitants ou même les visiteurs d'une commune du Parc naturel régional du Marais poitevin peuvent participer en postant dessin ou photo sur la page Facebook du Parc et en indiquant la date et la commune de l'observation. Les cinq photos et les cinq dessins qui auront le plus de succès (réactions J'aime/Cœur...) gagneront un cadeau. Facebook Parc naturel régional du Marais poitevin

Mieux connaître la Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon

La Réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon s'étend sur 4900 hectares et sur 9 communes, dont celle de Sainte-Radégonde-des-Noyers. Partagé entre la Vendée et la Charente-Maritime, cet espace protégé est cogéré par la LPO France (Ligue pour la Protection des oiseaux) et l'OFB (Office Français de la Biodiversité) comme un seul ensemble.



L'équipe de la réserve finalise actuellement la rédaction de son nouveau plan de gestion. Cette feuille de route donne les grands objectifs à atteindre pour les 10 prochaines années, avec notamment une attention particulière portée à la qualité de l'eau, qui est la pierre angulaire de la bonne santé de la faune et de la flore de notre estuaire. D'autres actions viseront à qualifier l'importance nationale et internationale de la baie pour les oiseaux d'eau, pour sa vitesse de sédimentation et sa capacité à stocker du carbone, ainsi que son rôle de nourricerie pour les espèces de poissons des pertuis.

A la rentrée scolaire 2023-2024, la classe de CE1/CE2 de l'école de Sainte-Radégonde-des-Noyers s'est lancée dans la création d'une Aire marine éducative (AME). Encadrés par leur enseignante et par la responsable pédagogique de la réserve et référente en matière d'Education à l'environnement, les élèves vont devenir gestionnaires d'un petit espace de nature sur le littoral, en l'occurrence, au niveau de la Prée Mizottière. Le projet est financé par une subvention de l'OFB obtenue par la LPO, ainsi que par un don de la société « QUALITY ENVIRONNEMENT », leader français du recyclage de matériel de lutte contre l'incendie. Le projet est également soutenu par la mairie.

En 2021, une étude d'ancrage de la réserve naturelle a montré, qu'hormis par ses pointes (Pointe de l'Aiguillon et Pointe Saint-Clément), la réserve reste globalement méconnue des visiteurs mais aussi des habitants des communes riveraines. De ce fait, en 2022, un architecte paysagiste a réalisé un Schéma d'intentions paysagères pour l'aménagement de points d'accueil du public, en associant les communes et les acteurs du territoire. Il s'agit d'un document vivant, qui a été partagé localement en 2023, mais qui peut évoluer en lien avec les projets portés par les territoires. Ces aménagements permettront aux visiteurs et riverains de mieux découvrir ce patrimoine exceptionnel qu'est la baie de l'Aiguillon.

Annexe 4 : Budget de la partie charentaise porté par la LPO

Budget définitif 2022



Agir pour
la biodiversité

BILAN DEFINITIF RESERVE NATURELLE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON - ANNEE 2022

1 - GESTION

Libellés comptes	Montant	Libellés comptes	Montant
⊕ 60-achats	-4 670,00	⊖ 74-subvention	195 791,00
⊕ 61-services extérieurs	-3 020,62	DREAL NOUVELLE AQUITAINE	145 191,00
⊕ 62-autres services extérieurs	-35 985,99	OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE (OFB)	50 600,00
⊕ 63-impôts et taxes	-569,94	⊕ 75-produits divers	750,70
⊕ 64-charges de personnel	-165 121,39	⊕ 87-OFB CONTRIBUTION EN NATURE	4 850,00
⊕ 65-autres charges gestion courante	-550,00	⊕ RESSOURCES PROPRES	17 459,84
⊕ 68-dotations amort. et provisions	-4 083,60	Total général	218 851,54
⊕ 86-OFB CONTRIBUTION EN NATURE	-4 850,00		
Total général	-218 851,54	RESULTATAU 31/12/2022 :	0,00 €

2 - PROGRAMME FEAMP COHECO

Libellés comptes	Montant	Libellés comptes	Montant
⊕ 61-services extérieurs	-3 351,36	⊖ 74-subvention	3 351,36
Total général	-3 351,36	OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE (OFB)-I	2 513,52
		OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE (OFB) -	837,84
		Total général	3 351,36
		RESULTATAU 31/12/2022 :	0,00 €

Dotation aux amortissements

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Matériel (achat 2010)	0,00	Dotation aux amortissements 2010	4 000,00
Matériel (achat 2011)	0,00	Dotation aux amortissements 2011	6 200,00
Matériel (achat 2012)	0,00	Dotation aux amortissements 2012	4 800,00
Matériel (achat 2013)	0,00	Dotation aux amortissements 2013	4 679,00
Matériel (achat 2014)	6 174,82	Dotation aux amortissements 2014	4 712,00
Matériel (achat 2015)	4 194,16	Dotation aux amortissements 2015	4 715,00
Matériel (achat 2016)	1 278,00	Dotation aux amortissements 2016	4 715,00
Matériel (achat 2017)	0,00	Dotation aux amortissements 2017	4 715,00
Matériel (achat 2018)	699,00	Dotation aux amortissements 2018	4 715,00
Matériel (achat 2019)	1 537,42	Dotation aux amortissements 2019	4 715,00
Matériel (achat 2020)	0,00	Dotation aux amortissements 2020	4 715,00
Matériel (achat 2021)	3 178,33	Dotation aux amortissements 2021	4 809,00
Matériel (achat 2022)	24 668,73	Dotation aux amortissements 2022	4 809,00
	41 730,46		62 299,00

SOLDE AU 31/12/2022 : 20 568,54

3 - ANIMATION			
Libellés comptes	Montant	Libellés comptes	Montant
⊕ 60-achats	-482,71	⊕ 70-ventes produits et prestations	100,00
⊕ 62-autres services extérieurs	-5 814,12	⊖ 74-subvention	28 790,00
⊕ 64-charges de personnel	-36 643,05	DREAL NOUVELLE AQUITAINE	20 990,00
⊕ 68-dotations amort. et provisions	-1 151,37	OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE (OFB)	7 800,00
Total général	-44 091,25	⊖ 78-reprise sur amort. et prov.	14 980,89
		DREAL NA - REPORT 2021	14 980,89
		⊕ RESSOURCES PROPRES	220,36
		Total général	44 091,25
		RESULTATAU 31/12/2022 :	0,00 €
4 - RESULTAT GLOBAL			
- gestion réserve naturelle	218 851,54	- gestion réserve naturelle	218 851,54
- Programme FEAMP COHECO	3 351,36	- Programme FEAMP COHECO	3 351,36
- animation réserve naturelle	44 091,25	- animation réserve naturelle	44 091,25
TOTAL DEPENSES	266 294,15	TOTAL RECETTES	266 294,15
		Résultat au 31/12/2022	0,00 €

Budget provisoire 2023



Agir pour
la biodiversité

BILAN PROVISOIRE RESERVE NATURELLE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON - ANNEE 2023

1 - GESTION

Libellés comptes	Montant	Libellés comptes	Montant
⊕ 60-achats	-17 440,96	⊖ 70-ventes produits et prestations	25 000,00
⊕ 61-services extérieurs	-947,43	LIEN'S	25 000,00
⊕ 62-autres services extérieurs	-32 825,00	⊖ 74-subvention	198 891,00
⊕ 63-impôts et taxes	-390,16	DREAL NOUVELLE AQUITAINE	145 191,00
⊕ 64-charges de personnel	-171 065,96	Office Français pour la Biodiversité	47 540,00
⊕ 68-dotations amort. et provisions	-3 790,00	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE - Fonds vert	6 160,00
⊕ 86-OFB CONTRIBUTION EN NATURE	-4 850,00	⊕ 75-produits divers	500,00
Total général	-231 309,51	⊕ 79-transfert de charges	97,24
		⊕ 87-OFB CONTRIBUTION EN NATURE	4 850,00
		⊕ RESSOURCES PROPRES	1 971,27
		Total général	231 309,51
		SOLDE AU 31/12/2023	0,00

2 - ETUDES

Libellés comptes	Montant	Libellés comptes	Montant
⊖ 61-services extérieurs	-84 545,45	⊖ 74-subvention	84 545,45
SOUS TRAITANCE	-84 545,45	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE - Fonds vert	42 272,73
Total général	-84 545,45	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE	42 272,73
		Total général	84 545,45
		SOLDE AU 31/12/2023	0,00

Dotation aux amortissements

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Matériel (achat 2010)	0,00	Dotation aux amortissements 2010	4 000,00
Matériel (achat 2011)	0,00	Dotation aux amortissements 2011	6 200,00
Matériel (achat 2012)	0,00	Dotation aux amortissements 2012	4 800,00
Matériel (achat 2013)	0,00	Dotation aux amortissements 2013	4 679,00
Matériel (achat 2014)	6 174,82	Dotation aux amortissements 2014	4 712,00
Matériel (achat 2015)	4 194,16	Dotation aux amortissements 2015	4 715,00
Matériel (achat 2016)	1 278,00	Dotation aux amortissements 2016	4 715,00
Matériel (achat 2017)	0,00	Dotation aux amortissements 2017	4 715,00
Matériel (achat 2018)	699,00	Dotation aux amortissements 2018	4 715,00
Matériel (achat 2019)	1 537,42	Dotation aux amortissements 2019	4 715,00
Matériel (achat 2020)	0,00	Dotation aux amortissements 2020	4 715,00
Matériel (achat 2021)	3 178,33	Dotation aux amortissements 2021	4 809,00
Matériel (achat 2022)	23 609,96	Dotation aux amortissements 2022	4 809,00
Matériel (achat 2023)		Dotation aux amortissements 2023	4 809,00
	40 671,69		67 108,00
		SOLDE AU 31/12/2023	26 436,31

3 - ANIMATION			
Libellés comptes	Montant	Libellés comptes	Montant
⊕ 60-achats	-489,56	⊕ 70-ventes produits et prestations	2 305,00
⊕ 62-autres services extérieurs	-10 310,36	⊖ 74-subvention	52 059,40
⊕ 63-impôts et taxes	-86,61	DREAL NOUVELLE AQUITAINE	35 971,00
⊕ 64-charges de personnel	-52 042,39	OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE (OFB)	7 800,00
⊕ 65-autres charges de gestion courante	1 554,08	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE (FONDS VERT	8 288,40
⊕ 68-dotations amort. et provisions	-363,19	⊖ 78-reprise sur amort. et prov.	788,18
Total général	-61 738,04	OFB AME ESTUAIRE RN AIGUILLON	788,18
		⊕ RESSOURCES PROPRES	6 585,46
		Total général	61 738,04
		SOLDE AU 31/12/2023	0,00
4 - RESULTAT GLOBAL			
- gestion réserve naturelle	231 309,51	- gestion réserve naturelle	231 309,51
- animation réserve naturelle	61 738,04	- animation réserve naturelle	61 738,04
- Etudes	84 545,45	- Etudes	84 545,45
TOTAL DEPENSES	293 047,55	TOTAL RECETTES	293 047,55
		Résultat au 31/12/2023	0,00

Budget prévisionnel 2024

BUDGET PREVISIONNEL DE LA RESERVE NATURELLE DE L'AIGUILLON 2024						
1. Section gestion réserve						
cptes	dépenses RN	Montant	cptes	recettes RN	Montant	Solde
60	Achat de mat. et fournit. gazoil, matériel, fournitures de bureau & copieur et informatique, photothèque, Electricité, eau, gaz, achats animaux, enveloppes & autres imprimés	9 500,00	706	Expertises HT		
			741	Subvention d'exploitation DREAL NA	149 547,00	
				OFB partenariat	50 000,00	
				OFB contribution en nature	5 000,00	
61	Services extérieurs Entretien et réparations, assurances, colloques, documentation, sous traitance	2 000,00	742	Subvention à l'emploi :		
62	Autres services extérieurs déplacements, F. téléphoniques, F. bancaires affranchissements, publications	35 401,00	754	Dons		
63	Impôts et taxes	500,00	758	Prod divers de geston courante	100,00	
64	Frais de personnel ONCFS contribution en nature	183 833,16 5 000,00	791	Transfert de charges - Rbt divers frais (RNF- MAÏF - ...)		
65	Autres charg. gest. courante charges communes aux réserves charges sur ex antérieur			Ressources propres	35 387,16	
68	Dotation amortissements et provisions	3 800,00				
	TOTAL	240 034,16		TOTAL	240 034,16	0,00
2 - section animation						
cptes	dépenses RN	Montant	cptes	recettes RN	Montant	Solde
60	Achat de mat. et fournit. gazoil, matériel, fournitures de bureau & copieur et informatique, photothèque, Electricité, eau, gaz, achats animaux, enveloppes & autres imprimés	200,00	706	Expertises HT	2 305,00	
			741	Subvention d'exploitation DREAL NA	37 050,00	
				OFB	13 800,00	
61	Services extérieurs Entretien et réparations, assurances, colloques, documentation, sous traitance	340,00	742	Subvention à l'emploi :		
62	Autres services extérieurs déplacements, F. téléphoniques, F. bancaires affranchissements, publications	6 587,00	754	Dons		
63	Impôts et taxes	100,00	758	Prod divers de geston courante		
64	Frais de personnel	49 165,00	789	Report engagement non utilisés		
65	Autres charg. gest. courante charges communes aux réserves charges sur ex antérieur		791	Transfert de charges - Rbt divers frais (RNF- MAÏF - ...)		
68	Dotation amortissements et provisions	363,19		Ressources propres	3 600,19	
	TOTAL	56 755,19		TOTAL	56 755,19	0,00

3 Etudes						
cptes	dépenses RN	Montant	cptes	recettes RN	Montant	Solde
60	Achat de mat. et fourniture. gazoil, matériel, fournitures de bureau & copieur et informatique, photothèque, Electricité, eau, gaz, achats animaux, enveloppes & autres imprimés		706	Expertises HT	0,00	
			741	Subvention d'exploitation Agence de l'Eau Loire Bretagne Agence de l'Eau Loire Bretagne - Fonds vert	56 363,64 56 363,64	
61	Services extérieurs Entretien et réparations, assurances, colloques, documentation, sous traitance	112 727,27	742	Subvention à l'emploi :		
			754	Dons		
62	Autres services extérieurs déplacements, F. téléphoniques, F. bancaires affranchissements, publications		758	Prod divers de gestion courante		
			789	Report engagement non utilisés		
63	Impôts et taxes					
64	Frais de personnel					
65	Autres charg. gest. courante charges communes aux réserves charges sur ex antérieur		791	Transfert de charges - Rbt divers frais (RNF- MAIF - ...)		
				Ressources propres	0,00	
68	Dotations amortissements et provisions					
	TOTAL	112 727,27		TOTAL	112 727,27	0,00
				Résultat au 31/12/2024		0,00

Dotation aux amortissements						
Réf. LPO	Dépenses	Montant	Réf. LPO	Recettes	Montant	Solde
	Matériel (achat 2010)	0,00		Dotation aux amortissements 2010	4 000,00	
	Matériel (achat 2011)	0,00		Dotation aux amortissements 2011	6 200,00	
	Matériel (achat 2012)	0,00		Dotation aux amortissements 2012	4 800,00	
	Matériel (achat 2013)	0,00		Dotation aux amortissements 2013	4 679,00	
	Matériel (achat 2014)	6 174,82		Dotation aux amortissements 2014	4 712,00	
	Matériel (achat 2015)	4 194,16		Dotation aux amortissements 2015	4 715,00	
	Matériel (achat 2016)	1 278,00		Dotation aux amortissements 2016	4 715,00	
	Matériel (achat 2017)	0,00		Dotation aux amortissements 2017	4 715,00	
	Matériel (achat 2018)	699,00		Dotation aux amortissements 2018	4 715,00	
	Matériel (achat 2019)	1 537,40		Dotation aux amortissements 2019	4 715,00	
	Matériel (achat 2020)	0,00		Dotation aux amortissements 2020	4 715,00	
	Matériel (achat 2021)	3 178,33		Dotation aux amortissements 2021	4 809,00	
	Matériel (achat 2022)	23 609,96		Dotation aux amortissements 2022	4 809,00	
	Matériel (achat 2023)	0,00		Dotation aux amortissements 2023	4 809,00	
	Matériel (achat 2024)	0,00		Dotation aux amortissements 2024	4 954,00	
		40 671,67			72 062,00	
				SOLE AU 31/12/2024	31 390,33	

Annexe 5 : Budget final de la partie vendéenne porté par l'OFB 2022

Convention d'exécution n° 2022/17 relative au fonctionnement de la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon - Année 2022							
Compte rendu financier du projet							
Charges (1)*	Prévisions	Réalisations	%	Produits (1)	Prévisions	Réalisations	%
1 Charges directes affectées à l'action				1 Ressources directes affectées à l'action			
Achat	1 208,00 €	61 378,76 €	5081,02	Vente de produits finis			
Prestations de services	650,00 €						
Achat matières et fournitures équipement				Subventions	119 000,00 €	- €	0,00
Autres fournitures	558,00 €			DREAL PDL	119 000,00 €		0,00
Fonctionnement et entretien		61 378,76 €	#DIV/0!				
Services extérieurs	66 077,00 €	- €					
Locations				Région(s)			
Entretien et réparation	3 410,00 €			Département(s)			
Assurance							
Documentation	2 000,00 €			Commune(s)			
Rémunérations intermed et honoraires	58 877,00 €						
Publicité, publication				Organismes sociaux (à détailler)			
Déplacements, missions	1 680,00 €						
Services bancaires	110,00 €						
Autres							
Personnel	69 715,00 €	68 000,00 €		Fonds européens			
Impôts et taxes sur rémunération	1 715,00 €			ASP (emplois aidés)			
Rémunération des personnels	68 000,00 €	68 000,00 €	100,00	Autres aides, dons ou subv affectés			
Charges sociales							
Autres charges de personnel				Autres produits de gestion courante			
Stagiaires		- €	#DIV/0!	Produits financiers			
Sous-total 1	137 000,00 €	129 378,76 €	94,44	Sous-total 1	119 000,00 €	- €	0,00
2 Charges indirectes affectées à l'action				2 Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Autres							
Sous total 2	- €	- €		Sous-total 2	- €	- €	
Total des charges	137 000,00 €	129 378,76 €	94,44	Total des produits			
Emploi des contrib. volontaires en nature (2)				Autofinancement OFB	8 000,00 €	8 000,00 €	
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Mise à disposition gratuite de et prestations			
Personnel bénévole				Personnel bénévole			
TOTAL	137 000,00 €	129 378,76 €	94,44	TOTAL	127 000,00 €	- €	0,00

Budget provisoire de la partie vendéenne porté par l'OFB 2023

Budget prévisionnel OFB 2023					
Charges (1)°	Prévisions	%	Produits (1)	Prévisions	%
1 Charges directes affectées à l'action			1 Ressources directes affectées à l'action		
Achat	78 000,00		Vente de produits finis		
	€				
Prestations de services	55 000,00				
	€				
Achat matières et fournitures équipement	20 000,00		Subventions	140 000,00 €	
	€				
Autres fournitures			DREAL PDL (fct)	120 000,00 €	
Fonctionnement et entretien	3 000,00		DREAL PDL (Inv)	20 000,00 €	
	€				
Services extérieurs	4 000,00				
	€				
Locations			Région(s)		
Entretien et réparation	2 000,00				
	€				
Assurance			Département(s)		
Documentation					
Déplacements, missions	2 000,00				
	€				
Services bancaires			Organismes sociaux (à détailler)		
Personnel	58 000,00		Fonds européens		
	€				
Impôts et taxes sur rémunération			ASP (emplois aidés)		
Rémunération des personnels	58 000,00		Autres aides, dons ou subv affectés		
	€				
Charges sociales					
Autres charges de personnel			Autres produits de gestion courante		
Stagiaires			Produits financiers		
Total	140 000,00 €		Total	140 000,00 €	

Budget prévisionnel de la partie vendéenne porté par l'OFB – Direction Espaces protégés 2024

Spectacle marionnettes	PERRINE CIERCO LIPPE	RNN Aiguillon	Fonctionnement	1 450,00 €
Cession Tarot du Marais Poitevin	COMPAGNIE MIDI A L'OUEST	RNN Aiguillon	Fonctionnement	1 408,80 €
Dévasage clapet	CEPM	RNN Aiguillon	Fonctionnement	576,00 €
Entretien et gestion entrée d'eau	ASA PRISES DE TRIAIZE	RNN Aiguillon	Fonctionnement	2 000,00 €
Analyse granulométrie	ADERA	RNN Aiguillon	Fonctionnement	924,00 €
Communication sorties terrain	LPO	RNN Aiguillon	Fonctionnement	200,00 €
Equipement drone	DRONEVOLT	RNN Aiguillon	Fonctionnement	104,28 €
Entretien remorque	PRETTY NAUTIQUE	RNN Aiguillon	Investissement	2 680,72 €
Entretien bateau	NAUTIQUE SERVICES	RNN Aiguillon	Fonctionnement	330,46
GPS Bateau	NAUTIQUE SERVICES	RNN Aiguillon	Investissement	1 323,99 €
Binoculaire	UGAP	RNN Aiguillon	Investissement	5 141,04 €

Total : 16 139.29€